OBJECTIF DE LA LIBERTE
Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE
Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.



LA LIBERTÉ

Vol. 60 No 48 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 7 MARS 1973 15¢

La "Clé du Sol" au 100 Nons page 17

Tous les résultats du 10e Festival de la Montagne page 13

Tournoi de quilles au Club La Vérendrye page 20



Le Cinébibliobus de la culture

Le Gouvernement de la République française vient de mettre à la disposition du Gouvernement du Manitoba un CINEBIBLIOBUS, qui facilitera la diffusion de la culture d'expression française dans la province. Le Cinébibliobus pourra, sur demande, visiter les centres ruraux, participer aux manifestations culturelles, offrir un service de prêt de livres, films et disques. En effet, le véhicule renferme un système audio-visuel complet, solt amplificateur, tourne-disque, magnétophone, microphone, haut-parleur, ainsi que deux bibliothèques mobiles sur rail contenant environ 800 volumes, une discothèque de 200 microsillons, 2 projecteurs 16mm, 2 écrans et une collection de diapositives et de films.

Le Cinébibliobus a été officiellement présenté à M. Laurent Desjardins, Ministre du Tourisme, des Loisirs, et des Affaires culturelles, par le consul de France au Manitoba, M. Marcel Ollivier, en présence de l'Attaché Culturel pour les provinces de l'ouest, M. Serge Préca, et de représentants d'organismes culturels franco-manitobains, lors d'un brève cérémonie qui eut lieu au Palais Législatif le mardi 27 février.

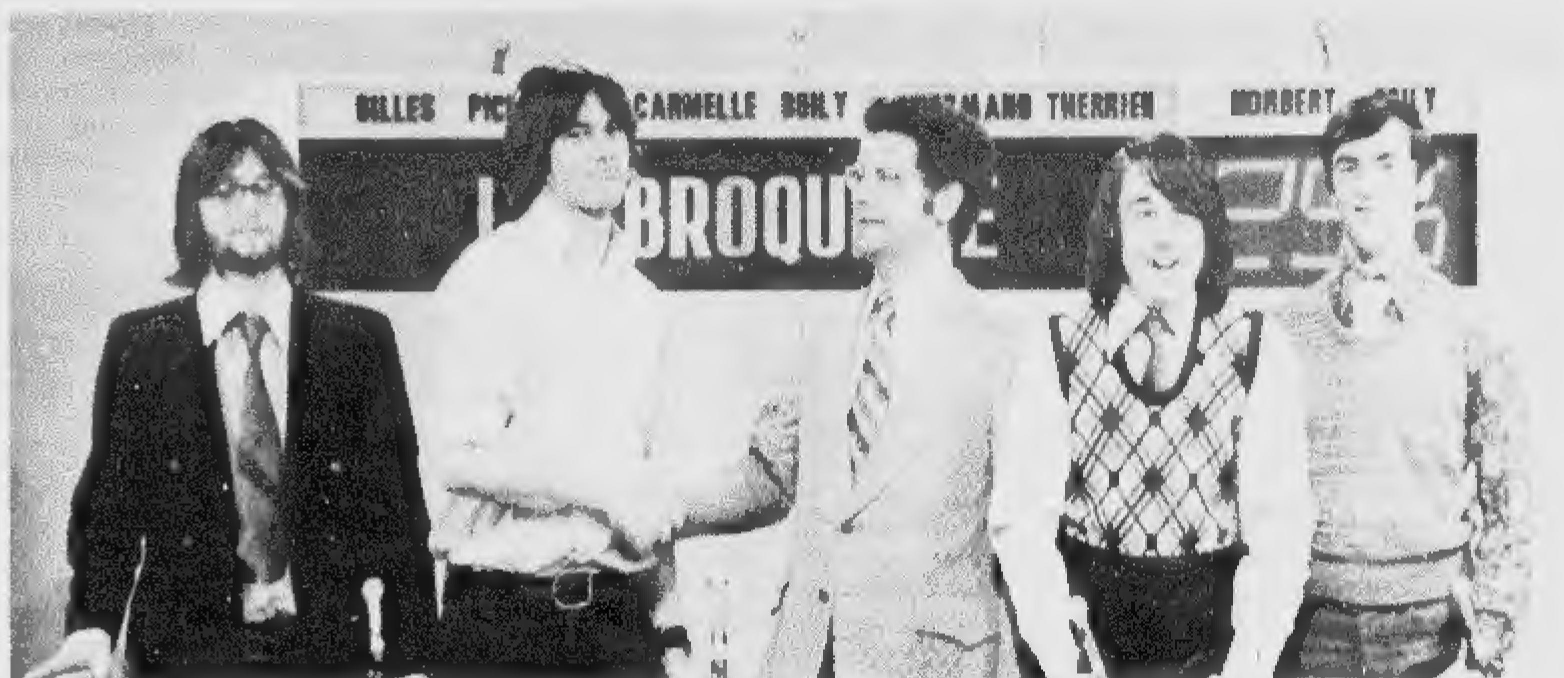
Sur la photo (de gauche à droite) devant le Cinébibliobus, M. Victor Cherner, conseiller pédagogique; M. Serge Préca; M. Roger Collet, président de la SFM; M. Laurent Desjardins; M. Marcel Ollivier; M. le Juge Alfred Monnin.

Le Collège représentera le Manitoba

M. L.-Paul Dumaine, directeur des émissions françaises à CBWFT, a annoncé que l'équipe du Collège de Saint-Boniface, qui a remporté les honneurs de la série manitobaine de GENIES EN HERBE, représentera notre province lors de la série nationale qui aura lieu à Ottawa au cours des vacances de Pâques. Cette série qui mettra aux prises des équipes du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta et du Manitoba sera diffusée à l'antenne du Canal 3 plus tard cet été. L'équipe du Collège, composée de Roger Bilodeau, Gérard Habeck, Raymond Paquin et François Souchay, a mérité l'honneur de représenter le Manitoba en triomphant en finale de l'équipe de La Broquerie.

Cette année marquait la première fois que CBWFT réalisait une série manitobaine de GENIES EN HERBE. A la suite des réactions favorables reçues à la fois des élèves, des professeurs et des téléspectateurs, on prévoit que la série continuera l'année prochaine.

Sur la photo également, félicitant Gérard Habeck, l'abbé Laval Cloutier, directeur du Collège.







brasse et cuit...

Quand on parle de l'aide aux écoles privées et de la position du gouvernement sur cette question, on pense (évidemment) au Manitoba, en laquelle province les débats sur les politiques scolaires risquent de devenir immortels. Aux Etats-Unis aussi, on questionne beaucoup la place de l'éducation dans la religion. Dans les classes aux Etats-Unis, il n'est pas permis qu'un étudiant, la tête baissée, écoute des lectures de la Bible par un professeur; un étudiant dans une école publique ne peut pas être instruit dans le domaine de la religion, même par un prêtre de sa propre religion; l'on ne peut entendre des lectures de la Bible que dans les cadres d'une classe de littérature: tout enseignement de religion qui se fait, tout ce qui a trait à la religion dans l'enseiguement dans une école publique, doit être présenté dans une perspective sociologique. La position de l'Eglise catholique s'impose: puisque la Loi exige que tous les enfants fréquentent une école, l'Etat devrait verser de l'argent aux écoles privées qui regroupent environ 5 millions d'étudiants d'une dénomination religieuse particulière, afin que celle-ci puisse accomplir sa tâche."Pas d'accord", est la position de la Cour Suprême jusqu'à date. On s'attend donc cette année à des luttes politiques assez fortes, alors que ceux qui favorisent l'aide de l'Etat aux écoles privées s'efforceront au moins d'obtenir des crédits d'impôts . Juste réclame qu'on ne saurait dénier, et la Cour Suprême (qui perd énormément de son prestige) se doit d'acquiescer; mais on sait de quoi est capable la Cour Suprême des Etats-Unis. . .

On déplore le fait que les émissions de Radio-Canada, diffusées sur le réseau national, sont trop souvent "québécoises" et manquent d'intérêt pour le reste du pays. Un autre exemple me fut apporté la semaine dernière: une dame du Manitoba aurait soumis une liste de dix noms où figuraient huit personnalités franco-manitobaines, à Lise Payette pour son concours "Le plus bel homme du Canada" (émission "Appelez-moi Lise" en provenance de Montréal) . La liste fut refusée et renvoyée à cette dame, puisqu'il n'y avait pas assez d'intérêt ou de participation manitobaine". Le plus bel homme DU CANADA? Et bien, l'on sait déjà qu'il sera québécois... C'est une chose de devoir subir des émissions québécoises, c'est encore autre chose qu'on s'y intéresse, mais qu'on ne peut pas participer. . .

Les Camps étaient "remplis à craquer" l'été dernier, et rares étaient ceux qui n'applaudissaient pas aux efforts des moniteurs et monitrices du CAMP BAMBIN, projet d'été des étudiants du Collège de St-Boniface, subventionné par le gouvernement fédéral dans les cadres du programme Perspective Jeunesse. Quatre cents Bambins se plaisaient dans quatre différents camps d'une durée de deux semaines chacun. Le point culminant de chaque Camp était la "soirée spectacle" où les Bambins présentaient un programme de danses, chants, théâtre, poésie, etc., et étaient fortement applaudis par leurs parents presque aussi enthousiastes! Tous seront heureux d'apprendre qu'un autre CAMP BAMBIN est prévu pour cet été, et qu'on se prépare à accueillir de 600 à 800 jeunes. Mais je conseillerais encore aux parents de "faire vite" pour inscrire leurs enfants quand le temps viendra, car les camps seront encore vite remplis.

Le Musée de Saint-Boniface, un des endroits populaires durant le récent FESTIVAL DU VOYAGEUR, sera ouvert au grand public les dimanches seulement, jusqu'au mois de juin. Le Musée sera également ouvert deux lundis, à l'occasion de Pâques et le jour de la Fête de la Reine, soit le 23 avril et le 21 mai. On note cependant que les écoles peuvent faire des visites guidées SUR RENDEZ-VOUS, n'importe quel jour.

Selon un directeur du 'Children's Television Workshop', ("Sesame Street"), "la télévision est en train de produire une nouvelle race d'enfants qu'elle conditionne et qui, lorsque placés en face d'un échec, peuvent fuir la réalité et rechercher la sécurité d'un monde à double dimension". Le directeur explique qu'à la télévision, l'enfant voit le monde d'une façon simpliste : les gens qu'il entend parlent clairement, accompagnés souvent de musique, et l'enfant "accepte les stéréotypes et apprend à anticiper leurs actions". Le danger est que l'enfant fait l'expérience de deux mondes, celui de la fantaisie et celui de la réalité, "ce qui peut provoquer un dilemme quant aux frontières où l'un rejoint l'autre."



$5,000 au Fonds de Recherche

La semaine du "Festival du Voyageur" fut célébrée de façons nombreuses et innovatrices: courses de chiens, sculptures de glace, tournoi de golf, courses en raquettes, etc.

Shell Canada Limitée, a choisi de célébrer en offrant un chèque au Fonds de Recherche de l'Hôpital Général St-Boniface. Etabli en 1971, le Fonds de Recherche a pour but de fournir des argents aux médecins et personnel hospitaliser, voulant entreprendre des projets de recherche de valeur.

Le don de $5,000.00 de Shell, fut présenté par M. Tom Peake, gérant de la raffinerie Shell Canada de St-Boniface à Messieurs Roland Couture et Sam Cohen, représentant le Fonds de Recherche. M. Gilbert D'Eschambault, voyageur officiel pour 1973 participa à la cérémonie.

La présentation fut faite à la fourche des rivières Rouge et Assiniboine, site du premier hôpital établi il y a plus de cent ans.

Sur la photo, de gauche à droite : M. Gilbert D'Eschambault, M. Tom Peake, M. Sam Cohen, et M. Roland Couture.

Nouveaux Horizons: 71 nouvelles subventions

M. Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, vient d'annoncer qu'un troisième groupe de subventions, au montant de $431,094 est octroyé à la réalisation de 71 projets, dans le cadre du programme NOUVEAUX HORIZONS. Ceux-ci concernent plus de 7,000 personnes de toutes les régions du pays.

Cette somme porte à $1,306,308 le total des subventions accordées dans le cadre de ce programme. Les précédentes ont été annoncées en décembre et janvier.

Des exemples de projets acceptés sont : la formation d'une troupe de musiciens d'orchestre symphonique, chanteurs et instrumentistes (à Victoria); l'ouverture d'un magasin communautaire d'occasions qui se propose de rassembler, de réparer et de nettoyer des objets usagés pour les revendre, à bas prix, principalement aux personnes âgées dans le besoin (à Westlock, Alberta); une épicerie, de type service communautaire, vendra ses denrées à un prix accessible aux personnes âgées et leur offrira un service de livraison (à Don Mills, Ontario); un groupe s'emploiera à favoriser les contacts entre les personnes incapables de quitter leur domicile, les personnes âgées et autres membres de la collectivité (à Montréal); un groupe veut réinstaurer, dans cette région, l'artisanat comme le filage, la confection de tapis au crochet et la fabrication de bougies (à Baddeck en Nouvelle-Ecosse).

Plus particulièrement au Manitoba, quatre projets sont acceptés, et ce sont :

WINNIPEG : une subvention de $2,700 a été accordée au POLSON CENTRE FOR SENIORS. Une soixantaine de retraités en profiteront et pourront se consacrer, trois jours par semaine, à des activités comprenant, entre autres, des travaux d'artisanat, la confection d'articles destinés à des oeuvres de bienfaisance, et l'organisation de soirées récréatives.

MINIOTA : une subvention de $5,525 rendra possible la mise sur pied d'un Centre d'accueil communautaire où pourront se réunir les retraités de l'endroit – les jeunes y seront également les bienvenus.

WINNIPEG : une subvention de $11,840 est accordée au club NORQUAY SENIOR CITIZENS, ce qui lui permettra d'organiser un Centre d'accueil à l'intention des retraités. Grâce à cette subvention, ces derniers disposeront d'un local où ils pourront se réunir et bénéficier des services d'un animateur social parlant l'anglais et l'ukrainien.

WINNIPEG : une subvention de $10,225 est accordée aux GRANDFRIENDS. Avec l'assistance d'un coordinateur, et grâce aux fonds mis à la disposition de bénévoles, les retraités pourront entreprendre un travail utile au sein de leur collectivité. Les écoles et les garderies de l'endroit mettront à profit les loisirs de ces personnes âgées en leur donnant l'occasion d'enseigner aux enfants et de partager avec eux leur expérience.

6,000 jeunes voyageurs en 1973

OTTAWA - L'été prochain, des milliers d'étudiants prendront part aux visites interprovinciales organisées dans le cadre du programme des Jeunes Voyageurs.

On estime qu'environ 6,000 jeunes gens participeront cette année à ce programme, auquel Ottawa consacre $1,300,000. Depuis 1964, 35,000 garçons et filles en ont déjà profité.

Cette initiative du gouvernement fédéral engage la participation conjointe des gouvernements provinciaux et du Secrétariat d'Etat, et le succès du programme est assuré par la collaboration des autorités scolaires.

Les voyages ont un but culturel et permettent aux jeunes de découvrir leur pays et d'acquérir des connaissances par l'observation directe, l'expérimentation et le dialogue.

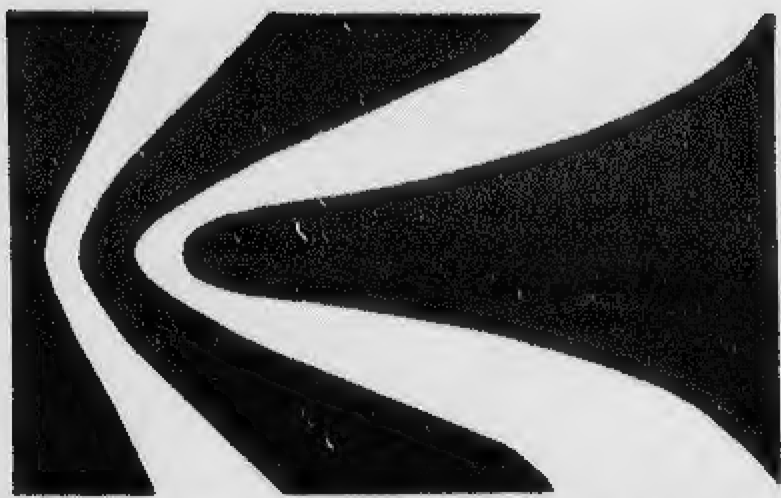
Le programme est conçu à l'intention des étudiants de 15 à 17 ans et leur permet de voyager par groupes de 20, soit 10 filles et 10 garçons. Deux adultes triés sur le volet, un homme et une femme, accompagnent chaque groupe.

Au cours de leur voyage, les jeunes passent environ sept jours dans des familles d'autres provinces. Ce séjour leur fait découvrir un nouveau milieu.

Ces voyages ont lieu durant l'été pour la plupart, et tous les itinéraires comportent une visite de la région de la capitale nationale.

Le processus de sélection des jeunes voyageurs relève du coordonnateur provincial du programme, qui travaille en collaboration avec le principal de chaque école. Pour être admis au programme des Jeunes Voyageurs cette année, il faut donc se renseigner à l'école même sur la façon de faire une demande.

Le coordonnateur provincial au Manitoba est M. Robert Muir, Youth Secretariat Office, Département de l'éducation, Chambre 512B, 1,181, avenue Portage, Winnipeg (R3C 0V8).



chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

NOTRE PAIN QUOTIDIEN

Vous connaissez l'expression: on est né pour un petit pain. Le mot pain est bien un des mots les plus importants de la langue et de la culture. Les gens du monde antique connaissaient le pain. Celui-ci était d'ailleurs considéré un peu comme un miracle, un don des dieux. A Athènes, le pain constituait une véritable industrie. En Egypte, l'art de fabriquer le pain était réservé à un dignitaire de la cour du pharaon, le grand panetier – (panetière: coffre où l'on garde le pain) – qui régnait en maître sur les boulangers du palais. Plus tard les Gaulois firent du bien meilleur pain, en ajoutant de la bière à l'eau de la pâte. Il faut dire que nos ancêtres, les Gaulois – dont nous avons encore certaines habitudes – étaient de grands buveurs de bière devant l'Eternel. En France, au Moyen Age, on faisait son pain soi-même, comme en Nouvelle-France d'ailleurs. On distinguait alors chez nous le four de brique et celui de terre battue. Le four à pain de terre battue construit dans un paroi de la cheminée.

On appela d'abord "talemaliers" les personnes chargées de confectionner cet important objet de consommation. Le pain quotidien n'était pas synonyme de nourriture? Puis le mot picard boulenc, signifiant celui qui fabrique le pain en boule, s'imposa et donna boulenger, puis boulanger. Le bois qui servait à chauffer les fours (le local où est placé le four s'apelle le fournil) fut désigné par l'expression: bois de boulange. Au XVI siècle, le pain de Paris était déjà réputé pour sa qualité. On vendait alors cinq sortes de pain: le pain mollet (pain de luxe), le pain bourgeois, le pain bis blanc, le pain bis ordinaire, et le pain de chapitre à l'intention des chanoines de Notre-Dame. Le pain bis était du pain assez brun, et tirait son nom du son qu'il renfermait (en vieux français "bren" voulait dire "son"). Il y avait à Paris au XVIIe siècle six cents boulangers qui ravitaillaient la capitale.

Le commerce du pain était régi par des lois strictes. Le pétrissage de la pâte était un travail pénible. Il fallait soulever celle-ci à la force des bras. Etre boulanger en ce temps-là demandait des muscles solides. En Nouvelle-France, le pain fut également la nourriture essentielle. Il est bon de faire remarquer que l'expression "pain de cretons" qui signifiait en Normandie la nourriture des chiens ne conserva pas cette signification chez nous, cela parce que les cretons désignèrent au Canada un plat cuisiné. Dans toutes les langues, le mot pain a servi à illustrer une pensée, une remarque sage, une réflexion morale. Juvénal disait avec mépris que les Romains décadents de son temps ne savaient plus réclamer de l'empereur que "du pain et des jeux". John Keats reprit l'expression biblique: "L'homme ne vit pas seulement de pain..." Et il ajouta: "... Mais de foi, d'admiration et de sympathie". On dit communément de quelqu'un qui a connu des jours meilleurs: "Il a mangé son pain blanc avant son pain bis". Les Arméniens disent: "Il faudra encore beaucoup de pain et de fromage..." pour signifier qu'une tâche nécessitera beaucoup d'autres efforts pour être finalement menée à bien.

"Avoir du pain sur la planche" a d'abord signifié "avoir de quoi vivre sans travailler". Cela veut dire aujourd'hui: "avoir beaucoup de travail qui s'accumule". On dit de quelqu'un qui est dans l'aisance: il gagne bien son pain. "Bread", en argot américain, signifie argent, alors qu'en argot parisien argent se dit: galette. Pour finir, une note humoristique. Voltaire raconte qu'un pauvre homme qui eut le malheur de prier tout haut le Seigneur se fit lapider par la foule, durant une période de famine plutôt longue, lorsqu'il arriva aux mots: "Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien". Autrement dit la foule lui fit passer... le goût du pain.

La priorité au développement rural: Schreyer

"La tendance d'abandonner les campagnes, qui a pris de l'ampleur durant les vingt dernières années, doit être arrêtée avant 1980." Telle était la déclaration du premier ministre Schreyer, le 23 février dernier, alors qu'il prenait la parole à une Conférence de deux jours sur le Développement rural tenue à Winnipeg, sous les auspices du Comité consultatif du Développement économique. Se basant sur une étude menée récemment par ce Comité auprès de quelque 1,800 organisations rurales et urbaines, M. Schreyer souligna qu'on pouvait s'attendre au Manitoba à la continuation de la croissance économique actuelle.

Se référant aux nombreux programmes provinciaux déjà en vigueur dans le Manitoba rural, le Premier Ministre de la province indiquait aux auditeurs que le mandat de son gouvernement assurait un juste partage des bienfaits de cette croissance économique, de sorte que et le revenu et la population rurale soient augmentés.

M. Schreyer attribue la "croissance économique" de la province à la fois à une économie nationale améliorée, ainsi qu'au développement de programmes provinciaux visant la création d'emplois. Il attribue au programme PEP la baisse de 1% dans le taux de chômage de la province.

Près de 76 pour cent des maisons d'affaires ont indiqué que leurs ventes avaient augmenté en 1972, 14 pour cent indiquant que leurs ventes avaient diminué, les autres s'étant maintenues au même niveau.

Quant aux profits nets réalisés, 56 pour cent des organisations révélaient que leurs profits réalisés étaient supérieurs à l'année précédente, 26 pour cent notaient une diminution, et 18 pour cent étant maintenus au même niveau.

L'importance de l'agriculture au Manitoba est remarquable: quand les fermiers ont un pouvoir d'achat plus élevé, toutes les autres industries secondaires des régions jouissent d'une croissance économique. M. Schreyer souligne que le gouvernement reconnaît ce fait, et pour cette raison cherche à améliorer le revenu et les conditions de vie dans les campagnes manitobaines.

COURS DE LANGUES – ETE '73

OTTAWA – Le Secrétaire d'Etat, l'honorable Hugh Faulkner, annonce que grâce à un accord conclu entre le gouvernement fédéral et le Conseil des ministres de l'Education du Canada, quelque 4,500 étudiants du niveau postsecondaire pourront bénéficier, pendant l'été de 1973, de cours intensifs dans l'une des deux langues officielles du pays.

Le Secrétariat d'Etat consacrera un montant de $2,820,000 à la réalisation du programme. Ce montant servira à acquitter les frais de scolarité et de logement des étudiants pendant les cours de langue seconde. Ceux-ci, d'une durée de six semaines ou plus, seront offerts par des universités et des collèges accrédités par les provinces. On s'attend à ce que plusieurs étudiants suivent leurs cours dans une région du Canada qui leur permettra de faire l'expérience personnelle de la culture qui se rattache à la langue qu'ils étudient.

Le Conseil des ministres de l'Education du Canada, par l'entremise de son Secrétariat, assurera la coordination du programme à l'échelle nationale. Dans chaque province, le ministère de l'Education ou des affaires universitaires administrera le programme et désignera un coordonnateur à cet effet.

Ces étudiants pourront obtenir sous peu des formules de participation et des brochures explicatives en s'adressant à leur coordonnateur provincial. Les intéressés pourront également se procurer sous peu ces brochures dans les Centres de main-d'oeuvre du Canada, au Secrétariat d'Etat, à Ottawa, dans les bureaux régionaux du Secrétariat d'Etat et d'Information Canada, ainsi qu'au ministère de l'Education de leur province.

Au Manitoba, la personne à contacter est M. F. Richard Klieman, Département des collèges et affaires universitaires, Edifice Robert Fletcher, 1,181, avenue Portage, Winnipeg (R3C 0V8).

DES ÉLÉMENTS DE PUBLICITÉ EN DANGER

WINNIPEG – "Cinquante pour cent des dépenses totales publicitaires au Canada – soit environ un demi-milliard de dollars – pourraient disparaître des mass media, et des sections complètes de l'industrie de l'annonce pourraient disparaître de la scène publicitaire, si la victoire est remportée par ceux qui font présentement un assault sur le marché de la publicité."

Telle est l'opinion de Tom Blakely, Président de l'Association des annonceurs canadiens, émise récemment dans une allocution au Club de Ventes et d'Annonces à Winnipeg.

Selon M. Blakely, certaines attaques contre le commerce de publicité sont l'oeuvre de personnes qui ne réalisent pas la portée de certaines interdictions sur la publicité de certains produits.

Toujours selon M. Blakely, certaines attaques sont à base purement émotive, alors que d'autres sont tout à fait "préméditées": – "Le droit de faire de la réclame pour le tabac a à peine survécu les attaques de part et d'autre, malgré que toute personne ayant une certaine expertise dans la publicité et le marketing reconnaît que ce n'est pas la publicité qui fera un fumeur d'un non-fumeur, ou un non-fumeur d'un fumeur."

M. Blakely craint que les attaques sur les différentes parties puissent avoir un effet nocif sur l'ensemble de l'industrie de la publicité, et que pour cette raison il importe de s'entraider pour se "protéger".

Il y a des groupes qui s'opposent à l'exploitation de la femme dans les annonces; il y a des groupes qui s'opposent à toute publicité dirigée vers les enfants; et il y a des groupes qui s'opposent à la publicité faite par des maisons de finances, publicité qui encourage les gens à faire des emprunts.

AVIS

CITÉ DE WINNIPEG

Améliorations locales de 1972 réglées en un seul versement

Afin d'épargner des charges d'intérêt qui s'ajouteraient pour un nombre prédéterminé d'années, les propriétaires qui le désirent, peuvent régler en entier le ou avant le 28 mars 1973, le paiement complet pour entrées privées et améliorations locales, installées en 1972 – telles que – pavage de rues; pavage de ruelles; égouttement de terrain; égoûts sanitaires; aqueducs; trottoirs; lampadaires de rues; éclairage de ruelles; boulevards, etc. Vous pouvez obtenir tous les détails à la section d'évaluation des améliorations locales – Division de la comptabilité du département des Finances – Code postal R3B 1B9.

Pour détails par téléphone, composez 946-0429, 946-0486 ou 946-0536.

G.R. Evans
Trésorier

EDITORIAL

UN GOUVERNEMENT "À L'OEUVRE"

Le Discours du Trône, prononcé le jeudi 22 février par le Lieutenant-gouverneur de la province, soulignait dès son début, la responsabilité du gouvernement manitobain : la présentation de lois assurant un progrès et un partage équitable pour tous les manitobains, en tout ce qui a trait au développement économique et social. C'était donner, en une phrase, le ton de tout le Discours qui, sans faire de grandes déclarations révolutionnaires, énumérait une série d'étapes franchies par le gouvernement, une série de "petits travaux" accomplis ou à être entrepris.

Le Discours respire un grand optimisme, suscité par le travail accompli depuis 1969, et un optimisme aussi vis-à-vis le travail que compte entreprendre le gouvernement, surtout dans les domaines de la Santé et du Développement rural.

Pour justifier cet optimisme, le Discours souligne que le niveau de production au courant de cette année devrait représenter une augmentation de 40 p.c. depuis 1969 — "un record impressionnant de la croissance économique durant cette période de quatre ans" — peut-on lire dans le Discours, où il est indiqué encore que les programmes de création d'emplois ont réussi à maintenir le taux de chômage de la province à un niveau inférieur à celui de la moyenne du Canada.

La plus importante déclaration, énoncée dans le Discours, est celle de l'élaboration d'un programme d'aide aux personnes âgées et aux familles à revenu non-élevé. Ainsi, les personnes âgées de plus de 65 ans n'auront plus à payer des primes médicales: cris de joie des personnes de l'âge d'or qui trop souvent sont victimes d'une vie économique accablante. Cette action du gouvernement représente une épargne annuelle de $99.60 pour un couple marié et âgé de plus de 65 ans. Bien que cette somme ne semble pas énorme et n'impressionne pas, par exemple, un jeune célibataire jouissant d'un revenu annuel de $9,500, c'est une somme très importante pour un couple âgé, privé d'un revenu suffisant. Encore selon le Discours, la province s'engagerait à défrayer 80 p.c. des coûts de médicaments pour personnes à leur retraite, quand le coût dépasse $50.

Le Discours souligne encore que le gouvernement actuel tient à conserver la mosaïque multiculturelle du Manitoba. Plus spécifiquement du côté francophone, on ne manque pas de souligner la participation du Manitoba à l'accord culturel franco-canadien — "cours de perfectionnement pédagogique, bourses d'études, échanges de spécialistes, dons de matériel audio-visuel" —. Aussi "le gouvernement entend poursuivre ces programmes et explorer de nouvelles sphères de collaboration", peut-on lire (et en français) dans le Discours. On souligne encore l'ouverture de l'Institut Pédagogique l'automne dernier, et la réalisation prochaine du Centre Culturel franco-manitobain. Il va sans dire, le gouvernement Schreyer est sans doute le gouvernement le plus sympathique qu'aient connu les francophones de la province.

Le gouvernement actuel signale également son désir d'accentuer le développement rural. Par exemple, des pourparlers avec le CBC visent une amélioration du service de télévision, spécialement dans le Nord du Manitoba. Le gouvernement Schreyer est conscient également de son devoir d'arrêter la migration rurale-urbaine, en s'attaquant aux raisons fondamentales de cet exode : il faut améliorer les conditions de vie en campagne. On souligne la construction de logements à prix modique, un service d'égouts, un programme d'aide en formation administrative pour fermiers, une réduction des primes d'assurances sur récoltes, etc.

Somme toute, le Discours reflète la façon d'agir du gouvernement Schreyer: "pas de grandes transformations, mais une série d'étapes franchies", la déclaration d'un analyste dans la dernière revue de McLeans.

Hubert Pantel

Alcool-conduite: un problème majeur

Une épidémie fait aujourd'hui de grands ravages au Canada. Près de 12,000 morts et un million de blessés par année! Les victimes occupent chaque jour 14,000 lits dans les hôpitaux. On estime que les pertes économiques annuelles s'élèvent à deux billions de dollars.

Non, ce n'est pas la peste... C'est le fléau des accidents qui causent cette hécatombe. Si c'était la peste, les journalistes en feraient certainement des manchettes et on réclamerait à grands cris une solution. Mais la situation présente laisse les gens indifférents; on n'en parle qu'en dernière page, quand on ne la passe pas entièrement sous silence.

Chaque année plus de 5,500 personnes sont tuées et 193,000 blessées à la suite des accidents de la circulation seulement.

LE ROLE DE L'ALCOOL

Bien qu'on n'ait pas de renseignements précis sur le rôle de l'alcool dans les accidents industriels et domestiques, le rôle que cette boisson joue dans les accidents de la circulation a été documenté scientifiquement. Des études multiples démontrent que la consommation d'alcool est l'une des causes majeures des accidents, des décès et des blessures survenues en circulation. La plupart des enquêtes ont indiqué que 50 à 60% de tous les accidents mortels de la circulation sont rattachés à la consommation d'alcool.

Les faits indiquent qu'à partir de .04% d'alcoolémie, les accidents deviennent plus fréquents et plus graves à mesure que le niveau d'alcool dans le sang augmente. A .08% par exemple, les risques d'un accident sont cinq fois plus nombreux que lorsqu'on n'a pas bu, et à .15%, 25 fois plus. Il est alarmant de noter que les conducteurs condamnés pour conduite en état d'ivresse au Canada ont en moyenne plus de .15% d'alcool dans le sang. En 1970, plus de 80,000 conducteurs ont été accusés d'ivresse au volant, une fraction seulement de tous ceux qui se trouvent en cet état sur les routes.

LES JEUNES

Il est très alarmant aussi de constater à quel point les jeunes sont impliqués dans les accidents. Les jeunes de 16 à 24 ans constituent 19% des conducteurs, mais ils sont impliqués dans 30% des accidents et 37% des accidents mortels. Par exemple, en Saskatchewan en 1971, dans le groupe des 16 à 19 ans, 100% des conducteurs tués dont on a vérifié l'alcoolémie avaient bu. Environ 66% avaient un taux d'alcoolémie supérieur à .08%. Dans le groupe des 20 à 24 ans, l'étude a révélé que la situation n'était pas aussi mauvaise, mais restait inquiétante. Soixante-six pour cent avaient bu, mais 100% de ceux-ci avaient une alcoolémie supérieure à .08%.

TACTIQUES

Les slogans vagues ("Si vous buvez, ne conduisez pas") n'ont plus guère d'efficacité. Faire de l'alcoolique un bouc émissaire est inutile, pour deux raisons: tout d'abord, il est douteux qu'on arrive à influencer l'alcoolique par l'entremise d'un programme d'éducation publique, et ensuite, mettre le blâme sur l'alcoolique laisserait les autres conducteurs dégagés de toute responsabilité. Si nous réussissons à informer la population des dangers que présente l'alcool au volant, je crois vraiment que les gens en général, modifieront leurs habitudes afin de n'être pas une cause de danger, pour eux-mêmes et pour les autres; ils insisteront pour qu'on adopte des lois plus sévères et en appuieront l'application; ils insisteront pour qu'on traite les alcooliques. Deux tactiques sont alors à conseiller et doivent être employées de concert: 1) Des lois plus sévères, d'une application plus rigoureuse, combinées avec un programme plus énergique de réhabilitation des alcooliques; 2) un programme continuel d'information et d'éducation de la population.

AVORTEMENT: SUJET BRÛLANT

La classe de la onzième année de l'Institut Collégial Notre-Dame a entrepris un projet contre l'avortement. Nous prétendons être POSITIF bien qu'il y en a qui pensent le contraire. Vouloir sauver la vie, il me semble que c'est positif. Etre pour l'avortement, c'est être en faveur de détruire la vie : pouvez-vous me trouver quelque chose de plus négatif?...

Je suis contre l'avortement dans tous les cas. La seule chose que j'accepte, c'est lorsque la mère a besoin d'une opération pendant qu'elle est enceinte et l'enfant meurt par accident: dans ce cas le médecin fait tout son possible pour sauver la vie des deux et il n'y a pas d'avortement. Je crois que la vie humaine commence dès la conception, car c'est une cellule HUMAINE et pas une cellule de lapin ou de toute autre espèce qui se forme à ce moment là. Certains personnages croient que l'avortement est moins pire que la souffrance que l'enfant non-voulu occasionnera durant sa vie. A ceux-là, je réponds que la société devrait prendre charge de ces enfants et faire tout son possible pour les rendre heureux au lieu de passer une loi autorisant de les tuer. D'ailleurs, si nous tuons tous ceux que la société n'accepte pas, il y aurait plusieurs milliers de personnes de tout âge qui seraient tuées chaque année. Certains disent que c'est impossible pour une fille-mère de garder son enfant à cause du mauvais jugement de la société.

Quant à ceux qui sont anormaux ou mal formés, conviendrait-il de les avorter? NON. Nous ne savons pas s'ils seront malheureux: ils peuvent être heureux à leur manière, selon la vie qu'ils ont. Les parents de ces enfants en prennent tellement soin et les aiment tellement que je crois que ces parents ne voudraient jamais s'en débarrasser.

Quelques solutions: "Je veux être positif jusqu'au bout."

1. Que la société soit plus compréhensive envers les filles-mères et les supporte en ce temps difficile.
2. Qu'on arrête de présenter les activités sexuelles dans les films, livres, revues... comme la seule chose intéressante et importante dans la vie.
3. Je ne crois pas que la contraception soit une solution valide, car le taux d'avortements n'a pas baissé mais augmenté dans les pays favorisant la contraception.
4. Une éducation sexuelle bien faite peut grandement aider. La sexualité doit être maîtrisée, pour assurer le bonheur des individus.
5. Ne jouez pas avec le feu! J'aime beaucoup les gens responsables.

Denis Préjet
Elève de la 11ième année.

Membre de l'A.B.C de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest Limitée.

Hubert PANTEL
REDACTEUR

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél. 247-4823)

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél.: 247-4823)

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél. 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest, Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

IMPÔT 1972

ENFANTS A CHARGE

QUESTION A

Q. Nous avons eu notre premier enfant la semaine dernière. Comment dois-je procéder pour faire modifier mes déductions d'impôt; dois-je faire quelque chose?

R. La venue d'un enfant modifie le montant de vos exemptions. Vous devriez avertir votre bureau du personnel qui vous fera remplir une nouvelle formule TD1. Vous devez le faire dès que possible.

QUESTION B

Q. Ma femme est morte il y a un an et j'ai dû louer les services d'une ménagère pour mes deux enfants âgés de 10 et 12 ans. Ai-je droit à une déduction d'impôt sur le revenu ou à une exemption pour la ménagère?

R. Vous pouvez déduire les "Frais de garde d'enfants". Vous n'avez pas droit à une déduction ou à une exemption pour votre ménagère. La déduction pour frais de garde d'enfants est toutefois limitée à $500 par enfant – $2,000 par famille ou 2/3 du revenu gagné pendant l'année. De plus, votre déduction du revenu ne peut pas dépasser $15 par enfant, pour chaque semaine à l'égard de laquelle vous pouvez faire une réclamation.

QUESTION C

Q. Mon neveu âgé de 15 ans est venu habiter chez moi l'an dernier lorsque ses parents ont été tués dans un accident d'automobile. Bien que je n'aie pas été nommé tuteur légal et qu'aucun document n'ait été signé, il est complètement à ma charge. Puis-je le considérer comme personne à charge dans ma déclaration d'impôt sur le revenu?

R. Oui. Le fait que vous n'ayez pas été nommé tuteur légal ne doit pas vous empêcher de déclarer votre neveu comme personne à charge si les autres conditions sont remplies.

QUESTION D

Q. J'ai été le soutien de ma fille de 20 ans jusqu'à ce qu'elle se marie, en juin 1972. Elle n'a touché aucun revenu avant ou après son mariage. Qui peut demander une exemption d'impôt sur le revenu pour elle?

R. Dans ce cas, vous pouvez demander une exemption de $550 pour votre fille et son mari peut demander une exemption de $1,350.

QUESTION E

Q. L'an dernier, ma femme et moi avons décidé d'aider un enfant qui habite dans un autre pays. Nous envoyons régulièrement de l'argent pour cet enfant afin qu'on lui donne de la nourriture, des vêtements et qu'on assure son instruction en vertu d'un programme de parents nourriciers. Nous n'avons pas adopté cet enfant mais je me demande si je peux considérer l'enfant comme personne à charge dans ma déclaration d'impôt sur le revenu ou déduire l'argent que je lui envoie à titre de dons de charité?

R. Vous ne pouvez pas déclarer l'enfant comme personne à charge étant donné que vous n'en aviez pas la charge ni la surveillance. Toutefois, vous pouvez déduire les versements faits au cours de l'année au FOSTER PARENTS PLAN OF CANADA comme dons de charité pour autant qu'ils soient accompagnés de reçus appropriés.

QUESTION F

Q. Nous avons eu l'an dernier un bébé qui a vécu quelques heures. Avons-nous droit à une déduction d'impôt pour lui?

R. Oui, si un enfant est né au cours de l'année et vit, même quelques heures, vous pouvez déclarer l'enfant comme personne à charge et demander une exemption de $300.

QUESTION G

Q. J'ai demandé une exemption pour mes enfants dans ma déclaration d'impôt sur le revenu. Ma femme peut-elle déduire les frais médicaux correspondants dans sa déclaration?

R. La déduction pour frais médicaux ne peut être demandée que par la personne qui déclare la personne à charge pour l'année au cours de laquelle les dépenses ont été effectuées.

L'OPINION D'UN MÉDECIN SUR L'AVORTEMENT

Il ne faut pas mettre la charrue devant les boeufs

Comme il est souvent question ces jours-ci de la libéralisation de l'avortement, je voudrais vous exposer les raisons pour lesquelles il ne me semble pas judicieux de laisser à toute femme la lourde responsabilité de décider d'elle-même si elle mettra fin à la vie de l'enfant qu'elle porte. Il faut, en effet, se mettre en face de cette réalité: l'avortement est la destruction d'une vie humaine. Alors qu'on met tellement d'accent sur la vie et que l'on combat tout ce qui la menace: guerre, inégalité économiques, conditions insalubres, pollution, essais nucléaires, etc.; quand on a aboli la peine de mort et que même la vie des animaux soulève l'émoi populaire (p. ex. la protestation contre le massacre des phoques nouveau-nés), les tenants de l'avortement libre nagent singulièrement à contre-courant.

Je suis médecin, et comme tel je reconnais la nécessité (incontestable, mais en réalité assez rare) du véritable avortement thérapeutique – non pas de celui qu'on fait volontiers passer pour tel en des situations qui ne mettent nullement en danger la vie ni même la santé de la mère. – Mais la campagne actuelle en vue de libéraliser encore plus le recours à l'avortement (en somme, de le permettre "sur demande", pour toute raison de convenance que ce soit), en plus de fermer les yeux sur les risques de l'intervention elle-même pour la vie et la santé de la patiente, repose sur un certain nombre de prémisses qui me paraissent fausses. En voici quelques-unes:

1. "Le foetus n'est pas encore un être humain véritable, ce n'est qu'un être humain en puissance". Si on pose la question à un biologiste, il ne peut donner qu'une réponse: dès le moment de la conception, l'individu possède dans chacune de ses cellules la totalité des gènes et des chromosomes qui le caractérisent, qui font de lui, l'être distinct et unique qu'il est et qu'il sera toujours. Bien sûr, le foetus n'a encore rien réalisé de ce qu'accomplira plus tard l'homme ou la femme qu'il sera devenu au terme de son développement. C'est vrai aussi qu'il ne peut encore exister indépendamment de sa mère. Mais considérons le nouveau-né: existe-t-il un être plus démuni? Si on ne s'occupe pas de lui, si on ne le réchauffe pas et ne lui donne pas la tétée, il mourra sûrement. Où se situe donc la limite entre le non-humain et l'humain? En fait, le développement de l'être, depuis la conception jusqu'à la naissance et au-delà, est un processus continu.

2. "Toute femme a le droit de disposer de son corps", – ce qui, selon l'interprétation courante, signifie en outre que le médecin a le droit (quand ce n'est pas le devoir) d'intervenir sur ce corps. Mis à part le fait que le foetus, nous venons de le voir, n'est pas une simple partie du corps de sa mère, il reste que ce supposé "droit de disposer de son propre corps" n'existe tout simplement pas. Personne n'est autorisé, ni par la loi ni par la morale, à se trancher le gros orteil, par exemple, ou à engager un chirurgien à le faire sans raison médicale suffisante. Ce serait là une mutilation. Et que dire de l'inutile destruction d'un être entier? L'idée d'une intervention sur deux organismes normaux, qui se termine par la mort de l'un d'eux, est contraire à toutes mes notions sur la nature et le rôle de la médecine.

3. "L'avortement sur demande fait partie des droits de la femme." Pas si vite que ça. D'abord, plus de la moitié des foetus sont mâles; et puis, chacun d'eux n'a-t-il pas un père? Dire que les hommes n'ont rien à dire quant au sort de leur progéniture, qu'ils ne s'y intéressent pas, c'est faire du "chauvinisme féminin".

4. "L'avortement sur demande est nécessaire afin de freiner l'accroissement de la population et d'empêcher la naissance d'enfants non désirés". Deux fins bonnes en soi, et que tous doivent s'efforcer d'atteindre. Mais l'avortement semble un moyen bien négatif. Quelle est la réponse positive, constructive qu'il faut apporter à ces problèmes? Au départ, c'est la prévention des grossesses indésirées, non seulement par l'éducation et la dissémination des renseignements sur la fécondité et son contrôle, mais surtout en favorisant, chez les jeunes particulièrement, et par l'exemple beaucoup plus que par la parole, une attitude de respect de l'autre et de responsabilité envers la vie et sa source – deux composantes indispensables de la sexualité humaine. C'est aussi la promotion d'une véritable politique sociale et familiale. Enfin, lorsqu'une femme ou une jeune fille ne veut ou ne peut garder l'enfant qu'elle mettra au monde, il faut lui donner toute la compréhension et l'assistance dont elle a besoin. Alors qu'il est si difficile aux jeunes couples de trouver un enfant à adopter et que, dans bien des cas, il leur faut attendre des mois ou des années, et même bien souvent s'en passer tout à fait, il est insensé de proposer l'avortement comme la seule issue.

5. "L'avortement sur demande est nécessaire afin de combattre la pollution". Voici bien la pire sorte de pollution: celle des idées. Combien professent cette énormité et pourtant continuent de conduire une voiture, tout en sachant que celle-ci consomme beaucoup plus d'oxygène et souille plus l'environnement qu'un être humain ne le fait? Ce genre d'argument met la charrue devant les boeufs: on confond le moyen et la fin. Car la fin de tout ce soin qu'on prend de l'environnement, c'est le bien-être des hommes. Est-ce en les détruisant qu'on assure ce bien-être? Le dire, c'est assimiler l'être humain à l'ordure.

Le plus beau fleuron du progrès spirituel de l'humanité au 20e siècle est le respect de la vie prêché et vécu par le Mahatma Gandhi et le docteur Schweitzer. Persuadons-nous que notre survivance même en dépend, s'il est vrai, comme l'a dit le grand généticien Jérôme Lejeune, que les espèces qui ne se soucient pas de leur progéniture sont appelées à disparaître.

Paul de Bellefeuille
Dép. Pédiatrie
Hôpital Général Ottawa
43, Bruyère
Ottawa

ST-LÉON

Dimanche soir le 25 février, dans l'humble petite salle de l'école de St-Léon, des paroissiens de Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, Altamont et d'ailleurs se sont joints à nous pour partager une expérience d'exquise simplicité et de franche gaieté dans une ambiance typiquement canadienne, tout en dégustant de délicieux fromages arrosés d'un p'tit blanc... d'un p'tit rouge... à volonté! En effet, ce soir-là, des talents de chez nous, sous l'habile direction de Florette Labossière et de Rita Mation, avaient transformé la salle en "Auberge du Tit Père". Dans un décor rustique des "pays d'en haut", y compris "la liste noire", il n'en fallait pas plus pour se croire à Ste-Adèle avec un Séraphin presque authentique dans la personne de Romain Labossière, qui ne pouvait être mieux choisi pour remplir ce rôle; et de son adorable épouse Flore, qui représentait si bien l'humble et douce Donalda. On ne saurait oublier "Ti Père" (Lucien Grenier) et la "Lionne" (Lucienne Labossière) qui furent des hôtes incomparables.

La soirée n'aurait pas été complète sans l'agréable présence du notaire Le Patiron (Alex Benoît) et Thodore (Gilbert Labossière) qui remplirent leurs rôles à merveille. Accompagnés du Curé Labelle (le Père Clavet) qui n'a pas son pareil pour faire gazouiller les notes du clavier, des artistes de St-Léon et des paroisses avoisinantes (nous n'osons les nommer, de peur d'en oublier) se sont donné la main pour nous faire vivre des moments inoubliables, en nous présentant tour à tour des chansons à répondre, boutades, sketchs, pièces de musique, etc... Sur tous les visages régnaient la sérénité et la joie de vivre. Ceci prouve "qu'à St-Léon, et dans les environs, qu'on le veuille ou non, il y aura toujours de bons colons".

La présidente et les membres de la SFM désirent remercier tous nos amis des paroisses avoisinantes, et tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont contribué à faire de notre projet un succès dépassant nos espérances.

Mme Irène Toupin

ST-LAZARE

M. Armand Guenette [illegible]-2390

Félicitations à Antonio et Karen Simard, à l'occasion de la naissance d'un fils le 28 février.

Nos "Midgets" se rendaient à Snow Lake en fin de semaine pour jouer deux parties de hockey en marge du Championnat provincial. Ils sont revenus les mains vides, ayant perdu par un total de 13 à 9 pour les deux parties. Bravo et félicitations quand même, et à l'an prochain !

Les samedi et dimanche 10 et 11 mars, nous aurons un "Mini-camp" - tous ceux et celles qui sont intéressés sont priés de contacter Mlle Marie-Paul Chartier.

On annonce une Boîte à chansons avec le 100 Nons pour le 24 mars. Plus de détails à ce sujet la semaine prochaine.

Nous avions le plaisir de voir parmi nous dimanche dernier M. l'abbé Edouard Morand, ancien curé. Celui-ci remplaçait le Père Comeault, qui s'était rendu à Snow Lake avec les Midgets.

Au début de la semaine, nous avions la visite d'un autre ancien curé, soit l'abbé Gérard Régnier de Souris. C'est toujours un plaisir pour nous de revoir nos anciens curés et nous espérons qu'ils ont joui de leur courte visite.

AUBIGNY

Mme Alice St-Onge 882-2380

Dimanche soir, le 4 mars, il y eut partie de cartes à la salle paroissiale. L'assistance n'était pas très nombreuse, mais grâce à la générosité de ceux qui étaient présents, ce fut un très grand succès. Les prix aux cartes furent gagnés par: Mme Emilien Chartier et Mme Jeanne Guillou, pour les dames; pour les Messieurs, ce fut M. Noël Roy, et M. Léopold Chartier. Au jeu de 500, les gagnants étaient: M. et Mme Marcel Vermette. Après le jeu de cartes, il y eut du bingo. Les gagnants des grands prix furent: Mme Marius Robert (St-Adolphe), et M. Rosaire Dupuis (Ste-Elizabeth). Les prix pour les billets et pour les dés allèrent à M. Joseph Labelle de Ste-Agathe, Brigitte Bouchard, Marcel Caron, Henri St-Onge, Gérald St-Hilaire et Ovide Robert. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Stanislas Robert. Nous remercions nos fidèles amis de l'extérieur qui sont venus nous encourager. Félicitations à la dévouée organisatrice, Mme Mariette Chartier.

- - - - - - - -

En 1946, Eugène Ragot chantant la naissance de C.K.S.B.



Eugène Ragot, Marc Meunier, Fernand Tellier, Armand Laflèche, et combien d'autres ont participé, à partir des années 1920, aux activités de la "Cause" française du temps (tournées pour La Liberté, C.K.S.B., diverses troupes de théâtre, etc.) avec un dynamisme semblable à celui que manifeste aujourd'hui la S.F.M.

LA SFM VOUS INFORME 233-4915

REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX:
Votre contact dans votre village auprès de la S.F.M.

SEINE

Ile-des-Chênes	:	Jérôme Brulé Gilbert d'Auteuil	878-2728 878-3234
Ste-Anne	:	Mme Fernande Lansard C.P. 267	422-5902
		Bernard Vermette C.P. 223	422-5909
La Broquerie	:	Gérard Gagnon David Fillion	424-5233 école: 424-5388 422-5328
Richer	:	Mme Raymonde Graham Mlle Janine Chaput	422-5417 422-5301
St-Labre	:	Jean Gérardy George Grenier	307-r-13 313-r-5
Ste-Geneviève	:	Louis Fiola Gilbert Legal	422-5964 422-5500
Lorette	:	Léon Desmarais	878-2271
St-Adolphe	:	Armand St-Hilaire Louis Legal	883-2269 école: 883-2182 883-2131

ROUGE

St-Pierre	:	Marcel Côté C.P. 179	433-7716
		Raymond Bérard C.P. 69	
Otterburne	:	Etienne Laroche	433-7716
St-Jean-Baptiste	:	Olivier Lafond Simone Lavallée Jeanne Dupuis Jacqueline Bérard	758-3477 758-3412
Ste-Agathe	:	Alice Labelle Richard Dorge	882-2396 882-2296
Aubigny	:	Berthe Palud	882-2290
Letellier	:	Solange Leclair Léo Leclair	 737-2210
St-Joseph	:	M. et Mme Henri Damphousse	737-2247

MONTAGNE

Somerset	:	Raymond Labossière Alphonse Nadeau	744-2119 744-2465
Lourdes	:	Raymond Delaquis Thérèse Vuignier	248-2135 247-2047
St-Léon	:	Raymond Rondeau Antonio Grenier	744-2169 744-2339
St-Claude	:	Dr H. Delaquis Guy Fournier	379-2113 379-2409
Haywood	:	Louis de Rocquigny Marcel Dufault	379-2287 379-2426

NORD-OUEST

Ste-Rose	:	Marcien Emond Mme Corinne Tardiff	 447-2393
Laurier	:	Louis Saquet Jacques Péloquin	
St-Lazare	:	Armand Guénette Mme Louis Huberdeau	683-2302 683-2388

CENTRE

St-Vital	:	Mme F. Champagne 67, rue Essex	247-2494
		Mme D. Braconnier 1553, rue Ste-Marie	253-9009
		Mme Alice Dumaine 87, Poplarwood	256-8135
Parc Windsor	:	Sr Marcelle Lemaire 55, Canberra	256-6563
		Hubert Philippot 179, Howden	253-0802

LA S.F.M. VOUS OFFRE DES VOYAGES-ÉCHANGES

Pour qui? Les jeunes francophones âgés de 12 à 18 ans
Où? Dans les milieux francophones de l'est
Pour plus de renseignements contactez Gisèle ou Lina : 233-4951, à la S.F.M.

Vous devez soumettre votre demande TROIS MOIS à l'avance

POWERVIEW

Mme Armand Déqliste 367-2385

A l'élection des syndics, le dimanche 18 février, Mme Jean Péreux fut élue pour un terme de 4 ans, et M. David Dufour pour un terme de 3 ans. Merci aux syndics sortant de charge, et félicitations et bonne chance aux nouveaux.

Le Carnaval de Powerview débuta vendredi soir le 16 février, par le chant O CANADA, suivi d'une démonstration sur glace par un groupe de jeunes (six à douze ans), ainsi que du patinage de fantaisie par Linda Bérard de Pine Falls. Gisèle Robert de St-Georges, reine du Carnaval 1972, couronna Carole NeHelloco, reine de 1973. La nouvelle reine, accompagnée des princesses, Claudette Desautels de St-Georges et Sally Swanpy de Fort Alexandre, fut escortée sur la glace par le maire de Powerview, M. Frank Watson. Vint ensuite une partie de hockey entre les Cougars et les Anciens: les anciens remportèrent la victoire. La soirée se termina par une danse pour les jeunes, tenue à la salle de l'Institut Collégial de Powerview.

Samedi commença par un déjeuner aux crêpes, puis des courses d'enfants sur glace, où les gagnants furent: Roger Lavoie, Dwayne Tardiff, Patti Tardiff. Au hockey, les Tom Thumbs ont remporté une victoire aux dépens de l'équipe de St-Georges. Les "Femmes Fantastiques" furent défaites par les Pee Wees. Le premier prix de la course à obstacles fut décerné à Kelly Huhn, le second à Alain Grenier, et le troisième à Larry Dubé. Différentes autres courses furent gagnées par les couples suivants: Mike Oman et Noëla Lavoie, M. et Mme Léoni Neilfen, M. et Mme Gérald Chartier. La soirée se termina encore par une danse à la salle paroissiale.

Dimanche débuta aussi par un déjeuner aux crêpes. Le reste de la journée fut consacré à diverses courses et quelques parties de hockey. A la course Cross-Country 60 milles en motoneiges, Laird Crawford arriva premier; Eddy Papineau arriva second et Alain Grenier troisième. Yves Normandin, Pat Lemire et Mike Oman furent les gagnants d'une course pour hommes (motoneiges). Vint ensuite une course de conducteurs avec les yeux bandés, qui suivaient les directions de la dame qui les accompagnait: M. et Mme Gérald Chartier furent les gagnants du premier prix; Laird Crawford et Mae Osis le second prix et Jean Bourgeois et Verna Joseph le 3e prix.

Au hockey, les Toms Thumbs de Powerview ont battu Pinawa, et les Cougars ont battu Lac-du-Bonnet.

Des trophées, des plaques et d'autres prix furent présentés à ceux qui depuis plusieurs années, se dévouent à l'entraînement des jeunes sportifs. Ce fut une fin de semaine intéressante et active. Un merci sincère aux organisateurs.

STE-AGATHE

Mme Léopold Chartier 882-2202

Dix dames de Ste-Agathe sont allées à St-Adolphe pour l'assemblée régionale de la Ligue des Femmes Catholiques. Toutes ont bien apprécié la conférence de Soeur Rolande Dufault de la Villa Rosa. Un merci spécial aux dames de St-Adolphe pour leur bon accueil et aussi aux dames Alice et Irène Alarie pour la transportation.

Le mercredi 28 février, 16 personnes de Ste-Agathe et d'Aubigny se rendaient à l'école pour rencontrer Mlle Gisèle Saurette, étudiante en travail social et discuter de l'avantage de l'aide bénévole à l'école. Mme Pat Badertscher, personne d'expérience et directrice de publicité au Celdic, démontra le bien que pouvait faire une telle aide auprès des enfants qui ont de la difficulté scolaire. M. Roger Dubois, psychologue dans la Division Seine, parla ensuite de plusieurs difficultés psychiques qui existent chez certains enfants, et de quelle façon ces enfants peuvent s'améliorer par l'aide individuelle de personnes charitables.

Quelques personnes ont donné leur nom pour aider bénévolement dans les classes.

Le jeudi premier mars, une quarantaine de personnes se rendaient à l'école pour rencontrer M. Léon Courcelles, Commissaire d'école de la Division Rivière-Rouge afin de discuter avec lui du mode d'enseignement de la catéchèse dans nos écoles secondaires de la Division Rivière-Rouge. Tous savent que l'amour de Dieu et la charité envers le prochain, qui sont la base de la religion catholique, doivent être enseignés à l'enfant premièrement au foyer par le bon exemple d'une vie vraiment chrétienne des parents,

suite à la page 28

LORETTE

Mme R. Therrien 878-3341

Voici la liste des gagnantes au Bonspiel qui débuta le lundi 19 février dans l'arène de Lorette. Il y avait 18 équipes dans les finales de la Ligue. Dans la première compétition, les gagnantes furent: 1ère, Isabelle Roch (Lorette); 2e, Jan Roy (Transcona); 3e Mariette Magne (St-Boniface); 4e, Betty Grundy (Ste-Anne).

Deuxième compétition: 1ère, Jean Osadae (Transcona); 2e, Min Griffith (Dugald); 3e Hazel Scheirich (Transcona); 4e, Margaret Boyd (Winnipeg).

Troisième compétition: 1ère, Isabel Ogston (Transcona); 2e, Verla Finlay (Transcona); 3e, Annette Charrière (Ste-Anne); 4e, Shirley Bailey (Lorette).

Suivra prochainement le début des finales éliminatoires pour savoir qui gagnera les trophées des groupes A, B, C.

M. et Mme René Desautels sont partis le 15 janvier (Air Canada) pour visiter Trinidad. Leur lieu d'atterrissage était Port of Spain. Ils furent d'abord étonnés d'une si grosse population sur une île de 50 par 37 milles. Les chars sont petits, les rues sont étroites, l'on conduit à la gauche du chemin, et le conducteur est assis à la droite. Les gens sont matinals, sans doute à cause de l'intense chaleur du midi. M. et Mme Desautels ont visité des champs de bananes, café et cocoa. La principale industrie de Trinidad est les nombreux puits d'huile.

Un voyage en bateau fond-de-vitre leur a permis d'admirer les merveilles au fond des eaux, et de voir les différentes couleurs des poissons tropicaux.

Le 5 février, ils étaient rendus à Costa Rica. A San José, ils rencontrèrent un citoyen de St-Malo – M. et Mme Edmond Goulet – qui leur ont fait visiter bien des places intéressantes, vu qu'ils connaissaient bien la ville. Les moyens de transport ne sont pas dispendieux: avec 3 colons (équivalent de 12 sous en argent canadien) on peut visiter toute la ville en taxi. Nos amis ont également visité des champs de café, bananes, ananas, oranges, pamplemousses. La population de San José est d'environ 400,000 sur une étendue de 105 milles carrés.

Félicitations à nos jeunes de l'école secondaire qui ont pris part au concours Génies en Herbe, au réseau de télévision français, et qui ont remporté la victoire sur l'équipe de St-Jean. L'équipe de ces jeunes était composée de: Claude Jeanson, Marius Van Osch, Monique Cournoyer et Suzanne Laurin.

STE-ANNE

Mme Constance Tougas 422-5497

Félicitations aux Aces de Ste-Anne, qui ont gagné les semi-finales en trois parties consécutives. Ils affronteront maintenant La Broquerie dans les finales. Bonne chance !

Une quinzaine de dames participent à un cours de Yoga offert au Centre Culturel. Ce cours est enseigné par Mme Jacqueline St-Jacques.

Le "Manitoba Housing and Renewal Corporation" construira prochainement des maisons de location pour les familles du village de Ste-Anne et des environs: une maison de 5 chambres à coucher, deux maisons de 4 chambres à coucher, et trois maisons de 3 chambres à coucher. Les personnes qui forment le "Housing Authority" pour la région de Ste-Anne sont: Denis Meilleur, président; Robert Lafrenière, vice-président; Janette Ruest, secrétaire; Dolorès Lepage, trésorière; Gérard Freynet et René Desrosiers, directeurs. Surveillez votre journal pour plus d'informations la semaine prochaine.

LA BROQUERIE

Qu'est-ce qui se passe au Club de la Gaieté? Voici un mot de ceux qui le savent: les organisatrices. – Il y a de la joie dans l'air à La Broquerie depuis quelque temps. Si vous voulez savoir ce qui se passe, allez faire un tour au Chalet; vous serez surpris de l'atmosphère de gaieté qui y règne tous les jours.

Le Club de la Gaieté s'y est installé et on s'y amuse: bingos, cartes avec prix pour les gagnants, etc. Certains jours sont réservés pour visiter des endroits intéressants, et déjà on parle d'artisanat, théâtre, etc. Ceux qui prennent part à nos activités se disent enchantés de l'accueil sans cérémonie qui leur est réservé. La simplicité est à l'honneur, et tous sont très à l'aise. Les gens retirés de la paroisse s'y rendent à tour de rôle pour participer aux différentes activités. Ce Club a été formé justement pour procurer à ceux-ci des activités et loisirs, tels que repas, voyages, artisanat, théâtre, visite de malades, films et enregistrements, offices religieux, thés, jeux de cartes, bingos, etc. Les activités ont lieu de 1h00 à 5h00 de l'après-midi et se terminent toujours par un délicieux goûter.

Ici à La Broquerie, nous possédons une magnifique Arène Centenaire où il fait bon jouer au hockey et "boire". Ne serait-il pas "chic" d'avoir aussi un Centre Culturel! "La Sagouine" vient de passer au Manitoba, et notre paroisse voisine a pu la recevoir, car elle, elle en a un Centre Culturel; mais pour nous, il est impossible car on ne pourrait trouver un local approprié.

La Broquerie, la paroisse qui reçoit la Fête franco-manitobaine, saurait mettre le Centre Culturel en usage pour l'événement. La Broquerie, où autrefois il y existait un groupe de théâtre qui exécutait ses performances dans le bâtiment qui est présentement la station de service de M. Fiola, saurait faire revivre le théâtre dans le Centre Culturel. La Broquerie, avec tous ses jeunes qui possède des talents, saurait facilement développer ces talents, avec un Centre Culturel. La Broquerie, qui n'a jamais accueilli une pièce du Cercle Molière, saurait accommoder ces derniers si elle avait un Centre Culturel !

NOTRE-DAME

Le CLUB D'AGE D'OR est composé des membres suivants: M. et Mme John Brick, responsables; M. et Mme Jos Bosc, assistants-responsables; M. et Mme Auguste Badiou; M. et Mme Ernest Jarnouin; Mme Parmélie Lesage; Mme Marie Lesage. Le Comité s'est réuni le 23 février dernier avec M. Emile Hacault (S.F.M.) pour discuter d'un voyage-échange, le lieu d'attraction étant Port Alfred (près de Chicoutimi). Ce voyage, si réalisé, se fera en avion. Nous aurons plus d'informations à nos prochaines réunions.

LA BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE de l'école secondaire est ouverte au public, tous les vendredis de 3h30 à 5h00. Venez profiter de ce service.

FELICITATIONS à M. et Mme Jean Comte, qui célébraient, samedi, leur 65e anniversaire de mariage.

UNE JOURNEE CHANTANTE avait lieu le jeudi premier mars, à l'école élémentaire. Le Père Caron, Mme Fournier et autres sont venus passer la journée avec les écoliers. Le petit concert donné à l'auditorium à la fin de la journée démontre le talent du Père Caron et ses aides, qui ont pu réaliser de si grands progrès en si peu de temps. C'était une merveille de voir tous ces enfants chantant avec tant d'ardeur. Merci aux organisateurs.

LA REUNION du Comité du Festival de poésie et d'art dramatique, de la Division de la Montagne, a eu lieu à l'école de Bruxelles le 6 mars.

propos de saison...

Bientôt des joues roses pour la génération pâle!



Dans la collection printemps—été 73 de vêtements créés pour le sport par Lilly Dee : monopièce à jambes courtes et taille coulissée, destiné au tennis. En côtelé maillé en Fortrel/polyester et coton. Blanc. Gansé marine et rouge. Un sac de ceinture assorti peut être acheté.

Mme Lilly Dee, modéliste pour MODES BILBOQUET, a conçu une nouvelle collection dont l'un des buts principaux est de ramener le rose sur les joues des pâles non-sportives qui composent la majorité féminine.

Cette collection, lancée sur une base permanente, portera l'étiquette ACTIVI-DEE. Ce nom d'ACTIVI-DEE identifera des tenues destinées à la pratique des sports. Les premiers modèles crées pour cette collection spéciale de MODES BILBOQUET visent quatre – sports printemps – été... tennis, golf, voile et bicyclette. Les saisons suivantes amèneront le lancement de vêtements appropriés pour les sports automne-hiver.

La plupart des modèles ACTIVI-DEE sont confectionnés en mélange Fortrel -polyester et cotton, alliant les magnifiques qualités d'entretien et de solidité de la fibre synthétique à la faculté d'absorption du textile naturel. Denims, popelines, maillés (en tricots simples et doubles), ratines éponges, sont parmi les tissus mélangés les plus employés par Lilly Dee pour ses nouveaux bébés-mode.

Un groupe, nommé à point le "ToutSport" est entièrement composé de coordonnés en éponge qui sont de vrais cadeaux vestimentaires puisqu'on peut les interporter pour différentes activités.

Ainsi, un blouson à col cheminée, zippé sur des shorts harmonisés, fera aussi bien les délices d'une capitaine de yacht ... ou de pirogue. .. que de Mademoiselle -qui-sort-de la piscine, du lac, des vagues marine ou... de sa baignoire. Une robette très enlevée, à devant zippé et taille coulissée, elle-aussi joue un double, en tant qu'après-plage ou tenue-tennis. Les détails marquent les coordonnés-sport AVTIVI-DEE, en ornements ou en éléments de confort.

La commodité prend la forme de tailles coulissées, poches stratégiques, fentes, plis et soufflets d'aisance, ceintures munies de petits sacs amovibles, et différentes sortes d'ingénieux systèmes 'ouvre-ou-ferme'. Les accents métalliques font partie de la panoplie-confort avec des glissières géantes, de grosses pressions et des anneaux de manoeuvre, dont des tests ont démontré la solidité.

Des ganses marine et rouge marquent une partie du groupe tennis, dans lequel on remarque en particulier une petite robe-tunique zippée, avec décolleté bateau et poche dorsale, ainsi qu'une robe-culotte à taille coulissée avec ceinture rayée, amovible, munie d'une pochette pressionnée.

La bicyclette, cette ex-petite reine que les année 70 semblent transformer en impératrice, a obtenu une attention particulière pour ses adeptes. Sous couleur de knickers, culottes jumpers, pantalons souples dont la largeur se 'civilise' à la demande grâce à des pattes pressionnées, chemises-vestes agrémentées de poches et fentes d'aisance. Une salopette, aussi orange que le soleil à son plus élégant moment crépusculaire, élasticise ses poignets, ses chevilles et sa taille, et semble ainsi également idéale pour Mademoiselle-en-motocyclette.

La plupart des tenues sport ACTIVI-DEE sont complétées de coiffants divers; casques à visières, et écharpes assorties aux vêtements, elles-aussi prolongées de visières.

En plus des éponges du 'ToutSport', les coordonnés, séparés et harmonisés des différents groupes de sports peuvent assez facilement échanger leurs destinations. Voire en prendre d'autres... L'idée principale est d'inciter les filles trop tranquilles à se lancer dans un sport où les créations Lilly Dee leur donneront tout de suite un petit air pro... qu'il ne leur restera plus qu'à acquérir.

Lilly Dee aura fait sa part, à la génération pâle de faire la sienne !



Dans la collection printemps—été 73 de vêtements créés pour le sport par Lilly Dee : pour la cycliste, ensemble en Fortrel/polyester et coton. Blouson à taille élasticisée et dos d'aisance. Se porte avec un pantalon aux chevilles ou un pantalon aux genoux.

Accélérez le dégel du réfrigérateur

Le lavage du réfrigérateur ce ne serait rien si on n'avait pas tant de temps à attendre que ce fichu de congélateur dégèle. Attendu qu'il ne faut jamais essayer d'en accéler le dégel en utilisant un couteau ou un pic pour en décoller la glace. Pareil geste risque de percer un tuyau. Ce qui peut être dangereux, sans compter le prix des réparations que ça peut entrainer.

Pour que ça aille plus vite, la prochaine fois, quand vous aurez fait bien dégeler votre réfrigérateur, essuyez bien à sec les parois du congélateur. Ensuite, enduisez-les d'un corps gras: huile, graisse, beurre. La prochaine fois, au moment du dégel, la glace du congélateur tombera presque tout de suite en gros morceau. Ça vous fera autant de temps de gagner.

"Massacre"

Dans l'état de New York, par l'avortement libre,
Trois cent mille bébés n'ont pas pu voir le jour;
Un peu partout d'ailleurs, des faits de ce calibre,
Sont la honte d'humains du type de pandour.

Tout homme au coeur bien né, quelque soit sa croyance,
Doit protester bien haut contre cet attentat;
Blâmer publiquement, des chefs l'insouciance,
Et dire au médecin: "Ne sois pas potentat".

Dès sa conception, le foetus est vivant,
Il a des droits sacrés puisqu'il est "Etre humain";
On pourrait le tuer? Ce geste est dépravant,
Indigne de tous ceux à qui Dieu tend la main.

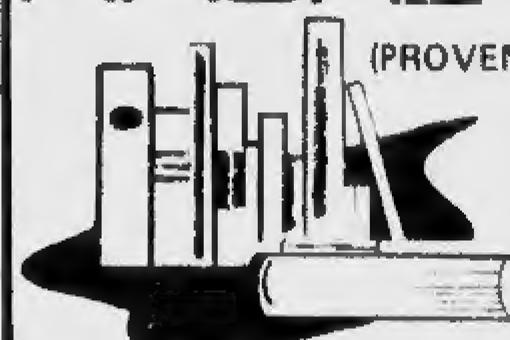
On prête au Seigneur Dieu beaucoup de patience,
Mais vouloir le braver, il ne le souffre pas;
La loi morale doit guider la conscience,
Sans quoi l'humanité s'en va vers son trépas.

O. Erdna

Définition de rêves

ÉLASTICITÉ: Votre docilité vous acquiert certains droits.
ÉLECTION: Employez votre temps à des choses solides.
ÉLECTRICITÉ: Vous vous emballerez rapidement mais votre emballement ne durera pas.
ÉLÉPHANT: L'assistance d'une personne du sexe opposé vous devient indispensable.
EMBALLER: Voyages en perspective.
EMBARCATION: Apprenez à nager avec le courant ainsi la vie vous fera moins mal.
EMBAUMER: Vous employez votre argent sciemment.
EMBONPOINT: Richesse, abondance.
EMBOUCHURE: Les discussions bruyantes ne mènent à rien, soyez calme et tout ira mieux.
EMBRASSER: Un souvenir agréable vous est rappelé.
EMBUSCADE: L'amitié que l'on vous témoigne est sincère et désintéressée.
ÉMERAUDE: La conduite d'un proche vous cause beaucoup de soucis.
ÉMEUTE: La situation devient de plus en plus tendue.
ÉMIGRATION: Abandon pour des cieux plus cléments, changements.
EMMANCHER: Un changement brusque transformera le cours de votre vie.
EMPAILLER: Remariage.
EMPESER: Angoisses non justifiées.
EMPLÂTRE: Peine infligée inutilement par un être cher.
EMPRUNT: Vous êtes sur le chemin du succès.
ENCADRER: Tout ce qui brille n'est pas or.
EPILEPSIE: Colère soudaine et ridicule.
ÉCRIN: Vous trouvez le brin de paille dans l'oeil d'autrui alors que vous ne voyez pas la poutre dans le vôtre.
ÉCROU: Brève rupture sentimentale.
EPILATION: Le chagrin que vous ressentez s'atténuera bien avec le temps.
EPINARDS: Crus: tous les espoirs vous sont permis. Cuits: le regret n'effacera jamais la faute commise.
EPINE: On vous transpercera le coeur par l'annonce d'une rupture définitive.
EPINGLE: Votre âme est troublée.
ÉCRITURE: Soyez un peu plus sociable vous y gagnerez beaucoup.
ÉCROULEMENT: Troubles, problèmes passagers.
ÉCUME: Réussite peu comparable à l'énergie dépensée.
ÉCUREUIL: La vie vous promet de très beaux jours.
ÉCURIE: Pleine: abondance. Vide: misère.





EN SASKATCHEWAN

LES DISTRICTS BILINGUES, DES "GHETTOS"?

(éditorial de Marcel Moor, extrait du journal L'EAU VIVE)

Dans son rapport déposé au bureau de la Chambre des Communes tout dernièrement, M. Keith Spicer, commissaire fédéral aux langues officielles préconise d'abandonner le projet de création de districts bilingues, en donnant pour raison que, "ces districts bilingues risqueraient de devenir des Ghettos linguistiques"...

Comme l'a fait remarquer un membre de la Commission consultative des districts bilingues, M. Roland Morency: "l'opinion émise par M. Keith Spicer est une opinion strictement personnelle, que ne partagent pas nécessairement les membres de cette Commission"...

Si nous comprenons bien l'idée de M. Spicer, il semble craindre que le bilinguisme demeure enserré ou limité dans ces districts bilingues, ce qu'il qualifierait en forçant un peu la note de "Ghettos linguistiques".

Peut-être M. Spicer a-t-il raison? Mais quelle solution de rechange propose-t-il? Le bilinguisme intégral de l'Atlantique au Pacifique? Tout le monde sait que c'est une utopie et M. Spicer mieux que personne...

Réflexion faite, si au lieu de districts bilingues l'on instituait des localités bilingues, c'est-à-dire des "localités désignées bilingues" selon le principe des écoles désignées?

Je ne pense pas que les écoles désignées soient appelées à devenir des ghettos linguistiques! D'ailleurs elles n'ont pas été créées dans cette intention-là.

Les enfants qui fréquentent ces écoles y reçoivent une formation primaire en français à part des autres enfants fréquentant l'école ordinaire.

Pour qu'ils puissent assimiler convenablement leur instruction en français, il faut bien les séparer des autres, et encore que dans bien des cas, cette séparation n'est que toute théorique!

En d'autres mots, il faut bien se tenir à l'écart parfois, ne serait-ce que pour éviter les éclaboussures au passage d'une automobile, un jour de pluie!

Ces localités "désignées" officiellement reconnues comme telles par le Gouvernement Fédéral, formeraient par rapport entre elles, une sorte de réseau à travers toute la province, donc, tout le contraire d'un ghetto!

Ces localités "désignées bilingues" offriraient aussi, et je veux bien le croire, l'avantage que les Francophones s'y sentiraient mieux à leur aise, de vivre un peu mieux en Francophone, enfin, éviter de recevoir trop d'éclaboussures d'assimilation!

AU QUEBEC

DEUX TYPES DE JEUNESSE

(extrait du journal LE BIEN PUBLIC de Trois-Rivières)

Le comble de la suffisance pour certains jeunes d'aujourd'hui prétendre être revenu de tout sans être en réalité allé nulle part. C'est pourtant le cas hélas d'une partie de notre jeunesse mal dirigée et accrochée à toutes sortes d'illusions. C'est que des agents dit de libération ont prêché de bien bizarres moeurs. Pour se croire intéressants le jeune homme et la jeune fille de notre époque doivent être vieux avant l'âge, avoir goûté à nombre de poisons. Plusieurs jeunes sont des faillis du coeur qui ont dit non à Dieu, la famille, la société et qui ne vivent que pour eux-mêmes. Ceux-là suivent dit-on la mode. "Il faut que jeunesse se passe", disent les plus indulgents. Je ne parle pas des jeunes qui commettent des erreurs passagères, qui s'en rendent compte, et qui s'amendent. Je parle de ceux dont la conduite est inspirée par un style de vie qui n'a plus rien à voir avec le christianisme.

Heureusement une autre jeunesse, moins nombreuse peut-être, a senti que le salut même purement humain ne résidera jamais dans les abdications, la lâcheté, le débridement des instincts les plus bas. Cette jeunesse, minorité silencieuse mais active, celle qu ne suit pas la mode passagère travaille, étudie, se dévoue et espère. Puisse-t-elle servir d'exemple à l'autre qui s'amuse et raille ce qu'il y a de plus vrai et de plus sacré. Il est heureux qu'une certaine jeunesse ne se laisse pas emballer pour la dernière chansons canaille, le dernier film érotique, le persiflage de la religion. En un mot une jeunesse qui n'a aucun goût pour suivre le troupeau des contestataires perpétuels de l'ordre et du bon sens.

LA COMMISSION DE PROPRETE DE L'ENVIRONNEMENT de la Province du Manitoba

Avis est par la présente donné que, conformément aux clauses de la loi sur la propreté de l'environnement, la Commission de Propreté de l'Environnement prendra en considération les sollicitations touchant l'imposition de limites se rapportant au déversement et au dégagement de contaminants dans l'environnement et provenant des industries suivantes :

1) Steel Brothers Canada Ltd.	580, route Pembina Concassage de pierre à chaux
2) M.R. de Springfield	Oakbank, Manitoba Traitement des égouts et destruction des déchets
3) National Containers Ltd.	31, av. Frederick, Winnipeg Déchets agricoles – Dépotoir privé situé sur le "NW 1/4 de 29-9-4 E.P.M." dans la M.R. de Ritchot
4) The Canada Metal Company Limited	1221, rue St. James Fonderie de minerais non ferreux

à une audience publique qui se tiendra le lundi 19 mars 1973, commençant à 10h a.m. dans la salle du conseil de l'édifice 2 du complexe de Fort Osborne, 139, av. Tuxedo, à Winnipeg, Manitoba.

Toute personne affectée ou qui sera probablement affectée par un règlement ou des règlements de la Commission en ce qui a trait aux sollicitations ci-dessus mentionnées au sujet de l'imposition de limites, et qui désire exposer ses points de vue devant la Commission à la séance qui se tiendra à Winnipeg les 19 et 20 mars, peut avertir à l'avance de son intention de présenter ses points de vue, en écrivant ou en appelant : La Commission de Propreté de l'Environnement, C.P. 4, 139, av. Tuxedo, Winnipeg R3N 0H6 (Téléphone : 489-4511, postes 180, 188, 192).

LA COMMISSION DE PROPRETE DE L'ENVIRONNEMENT de la Province du Manitoba

Avis est par la présente donné que, conformément aux clauses de la loi sur la propreté de l'environnement, la Commission de Propreté de l'Environnement prendra en considération une sollicitation demandant l'imposition de limites se rapportant au déversement et au dégagement de contaminants dans l'environnement et provenant de l'industrie suivante :

The F.D.T. Roofing & General Repairs Ltd.
(du 401, avenue Arnold, Winnipeg, Manitoba)

à la Commission pour établir des limites en rapport au fonctionnement de :

a) une usine agrégée se spécialisant dans le recyclage et le concassement de béton brisé, et

b) une usine qui fabrique l'encadrement en bois de fenêtres et de portes.

: les deux usines étant situées dans le S 1/2 de 4-9-4 E.P.M.; une partie des parcelles 6, 7 et 8 comprenant une partie du plan 7388 W.L.T.O. dans la municipalité de Ritchot.

Un nouvel avis est par la présente donné que toute personne affectée ou qui sera probablement affectée par un règlement de la Commission ordonnant des limites par rapport à l'industrie ci-dessus mentionnée et qui désire présenter ses points de vue à la Commission, est priée d'en avertir la Commission par écrit le 12 mars 1973 au plus tard à : C.P. 4, 139, avenue Tuxedo, Winnipeg R3N 0H6.

Un nouvel avis est par la présente donné que, au cas ou aucune personne ne fasse parvenir une représentation par écrit à la Commission le ou avant le 12e jour de mars 1973, la Commission peut établir des limites sans tenir une audience, mais, si la Commission reçoit une représentation par écrit le ou avant le 12e jour de mars 1973, une audience publique commençant à 10h a.m. se tiendra le lundi 19 mars 1973 dans la salle du conseil, édifice 2 du complexe de Fort Osborne, au 139, avenue Tuxedo, à Winnipeg.



VEUX-TU UN AMI ?



Si tu veux Un ami, soit d'abord pour ton
frère CET AMI
Tend-lui la main discrètement, au bon
moment...
Puis, ouvre ta porte, tes bras et ton coeur...
Fais-toi proche de lui, et simple, et vrai.
Souffre sa peine, chante sa joie, écoute son
récit.
Lis dans ses yeux ce qu'il porte dans son
coeur...

**"Grande est la joie de la main qui reçoit,
PLUS GRANDE ENCORE LA JOIE DU COEUR QUI
SAIT DONNER"!**



Mais pour toi qui restes inquiet,
insatisfait...
Entre en toi-même, ECOUTE? ET PRIE.
Tu y découvriras le chemin de L'AMI
Alors, n'hésite pas, va vers LUI
Donne-lui la main, il la cherche
Car c'est vraiment lui, le meilleur des
AMIS
Il t'invite; Il t'attend... SI TU
CHERCHES UN AMI!

Que feras-tu sur terre?

Combien de fois ai-je songé à l'avenir de notre jeunesse actuelle? Il me vient à l'esprit le passage d'une mélodie qu'une mere chante à son enfant pour l'endormir dans son berceau :

"Que feras-tu sur terre?
"Homme de paix ou bien homme de guerre?
"Prêtre à l'autel, beau cavalier au bal
"Brillant poète, orateur géneral?...
"En attendant sur mes genoux
"Oh mon bel ange, endormez-vous."

En vrai mère chrétienne, elle chante et medite sur le choix d'une carrière que son petit tresor prendra pour faire son chemin dans la vie. Elle semble avoir la vision de l'échelle de Jacob dans le désert en exprimant la joie de gravir les échelons pour s'arrêter à divers paliers de la vie humaine: l'enfance, la jeunesse, la maturité, l'âge d'or. Cette femme forte dont parle l'Evangile sera prête à se sacrifier corps et âme pour le bonheur de son enfant. Elle y mettra tout son amour, son esprit et son coeur.

N'est-ce pas le rêve de toute creature humaine de pouvoir escalader la tour Eiffel jusqu'au sommet, pourvu que Dieu lui donne la force et le courage de monter jusqu'au Ciel?...

Mais de grâce, tout doux, n'allons pas trop vite. Arrêtons-nous un petit moment au premier palier, celui de l'Enfance qui exerce une influence primordiale chez tous les peuples de la terre

"Oh mon enfant, que ferastu sur terre?"...

Et cet enfant suivons-le pas à pas, au cours de sa vie terrestre. Déjà sa mère, la grande éducatrice, lui a appris bien des choses. Il sait déjà dire "papa, maman"; il a déjà fait ses premiers pas comme un petit homme qui saura se tenir debout toute sa vie.

A six ans, il se mettra le sac au dos pour aller à l'école qui finira dans la vingtaine et plus, en suivant toujours la ligne droite, le plus court chemin d'un endroit à un autre.

Puis, hop! il sait lire, écrire et compter... Continuant son ascension dans la voie du travail, de la vertu et du devoir, un monde nouveau s'offre à ses regards eblouis.

Au deuxième palier, celui de la jeunesse, il fera connaissance avec l'Histoire, la Philosophie, les Arts et les Sciences. Il a déjà choisi sa vocation, ce sera l'Enseignement du français, qu'il a appris dans le petit livre que son père avait écrit pour ses élèves: "Le français par la conversation", qui était en usage dans les écoles de Winnipeg. Ce n'est pas le moment de cacher la lumière sous le boisseau. Il s'agit de faire fructifier les dons et les talents que Dieu nous a confiés...

En écrivant ces pages, je pense au don naturel que sa mère lui a appris à cultiver, si bien qu'il deviendra un des plus grands "penman" du Canada. Et sans s'en apercevoir, l'enfant semble s'identifier à l'autobiographie de celle de son père qui a suivi la même route.

Au cinquième étage, il venait de terminer son éducation, maternelle primaire, secondaire, universitaire et specialisée.

QUE FERAS-TU SUR TERRE?...

Ce sera le temps de se marier vers l'âge de 25 ans. Il fera sa lune de miel dans la province de Quebec pour connaître les parents de leurs familles respectives.

De retour au Manitoba, on s'installe dans une maison nouvelle et l'on continue son petit bonhomme de chemin en élevant une nombreuse famille jusqu'à l'âge de la retraite.

Les années passent vite et disparaissent comme les feuilles sèches de l'automne...

Semblable à l'activité d'une ruche d'abeilles, les enfants sortent de la maison paternelle pour butiner ailleurs le miel, fruit de leur labeur et de leur succès dans différentes entreprises de la vie.

Le père et la mère ont déjà fêté leurs noces d'argent, d'or, et même de diamant...

L'aïeul a écrit le livre de ses meilleurs souvenirs, en publiant "Alouette de Prairie", petite histoire du Manitoba français où l'auteur raconte à grandes lignes l'histoire de ses visites comme Inspecteur d'écoles bilingues, en y associant ses souvenirs personnels, sorte d'autobiographie comme celle que nous venons de relater.

Aurions-nous oublier de décrire nos impressions de voyages en Californie, au Mexique et en Floride? Alors veuillez consulter ALOUETTE DE PRAIRIE.

Godias Brunet

BILLET de J.-P. A.

UNE SAISON POUR LES AUTRES

Un homme d'un certain âge, bon catholique pratiquant, rencontrait, en début de carême, un prêtre de ses amis.

– Et puis, on a bien commencé son carême? lui demande le prêtre.

– Pour ça, oui, réplique l'homme. J'ai pris la résolution de ne pas prendre un verre de bière du carême!

Il est vrai que ce n'était pas un homme qui en prenait beaucoup: trois ou quatre verres par semaine, tout au plus.

– Fort bien, d'approuver le prêtre. Si je comprends bien, cela veut dire qu'à la fin du carême vous allez faire une belle offrande pour les pauvres.

– Une offrande pour les pauvres! Comment cela?

– Eh bien! avec l'argent que vous aurez épargne sur la bière.

– Hé là! Attendez un peu. Cette petite économie, c'est pour moi! Qu'est-ce que vous pensez? Il faut bien une petite récompense pour les sacrifices!

Comme son ami ne semblait pas plaisanter, le prêtre jugea opportun de lui faire remarquer que sa façon d'envisager le carême n'avait rien de bien chrétien.

...

Pour plusieurs, sinon pour la plupart, le carême apparaît toujours comme un temps où un chrétien doit se priver, faire "des sacrifices", selon l'expression courante. On s'abstiendra de fumer, de manger des friandises, de se payer une bière, d'aller au club ou au cinéma. Tout calculé, cela peut représenter une économie assez interessante. Evidemment, cela ne va pas sans un effort de volonté parfois fort héroïque. J'ai connu de gros fumeurs qui arrêtaient net le matin des Cendres. Ils n'avaient pas besoin de nous dire qu'ils trouvaient ça dur. Cela paraissait assez!

Fait dans le but de renouveler sa fidélité à Dieu, ce genre de privation est certainement louable. Cependant, dans l'esprit de la Bible et de la vie chrétienne la plus authentique, le sens du jeûne ne s'arrête pas là. Il doit deboucher sur les autres, spécialement sur les délaissés et les opprimes.

En somme, ce que Dieu demande de son peuple, c'est un jeûne qui déclenche l'aumône, qui se transforme en partage. Dieu n'a que faire d'un jeûne qui ne devient pas une ouverture du coeur et aussi du porte-monnaie aux besoins de ses frères. C'est la seule religion que Dieu aime. "Si quelqu'un, jouissant des richesses du monde, voit son frère dans la nécessite et lui ferme ses entrailles, ecrit l'apôtre Jean, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui?" (1 Jn 3, 17)

Se priver pour se priver n'a aucun sens pour des Chretiens. Si la communaute chrétienne se sent appelée à jeûner (sous toutes sortes de manières) en Carême, c'est qu'elle se sait appelée à ouvrir davantage les yeux sur ses frères défavorises qui vivent au milieu d'elle-même et dans le monde. Elle se sait appelée à leur porter une attention loyale, désintéressée qui se traduit en gestes concrets. Comparant son train de vie avec celui des defavorisés et des opprimés, le Chrétien canadien peut difficilement s'en tirer avec une bonne conscience. Comment peut-il persister à se dorloter et à s'assoupir dans le confort pendant que des pays qui ont trente fois la population du Canada n'arrivent pas à procurer le nécessaire pour nourrir, loger et instruire leurs peuples?

Et en face d'un tel déséquilibre on viendrait proclamer qu'il n'est plus besoin de faire carême? Au contraire, le Carême est plus urgent que jamais. Quand deux hommes sur trois ont faim, quand un quart (1/4) de la population mondiale, celle de l'Europe et de l'Amérique du Nord, absorbe pour son propre avantage près des trois quarts (3/4) de la production mondiale, un chretien ne peut pas dormir à l'aise.

Quelques centaines d'années avant la venue du Christ, le Seigneur faisait crier par ses prophètes: "Voici la religion que j'aime: rends la liberte aux opprimés;... ne te dérobe pas à ton semblable." Le temps n'a pu etouffer cette voix. Elle crie encore plus fort aujourd'hui. Elle retentit constamment dans la bouche de Paul VI. Elle est proclamee aussi par l'Organisation de Développement et Paix qui ne compte pas ses efforts pour nous réveiller et nous rappeler que le Carême est une "saison pour les autres", un temps privilégie pour passer à l'action et commencer à faire quelque chose pour guérir "le monde malade d'un manque de fraternité au niveau des individus et au niveau des peuples", selon l'expression de Paul VI.

CENTRE DE PASTORALE

Le personnel du Centre de Pastorale de Saint-Boniface tient à exprimer ses sincères remerciements à tous ceux qui ont collaboré d'une façon ou d'une autre à faire un succès de la visite du Centre le 4 février dernier. Près de cinq cents personnes ont visité ses locaux et ainsi pris connaissance des divers services que le Centre a à offrir.

Le personnel tient à assurer qu'il se fera un plaisir d'être à la disposition de toute personne qui solliciterait ses services.

Pour ceux qui n'ont pas pu se rendre au Centre de Pastorale le 4 février, les membres du personnel seraient toujours heureux de les accueillir.

Nécrologie

HOMMAGE AU FRÈRE BRUNS

"Souvent derrière nos cheminements, on trouve, effacés, discrets, trop vite oubliés, des êtres de générosité qui ont donné un précieux coup de main.

C.J.

C'est avec une vive émotion que nous avons appris le décès du Frère J.H. Bruns, S.M., survenue le février dernier. Etant retiré de la vie active depuis déjà plus de deux ans, plusieurs éducateurs franco-manitobains l'avaient peut-être un peu perdu de vue. Cet effacement volontaire causé par la maladie n'empêche pas que la nouvelle de sa mort fut profondément ressentie par tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître. Ceux-ci voudront sans doute se joindre à nous pour faire l'éloge de cet éducateur émérite et pour jeter un rapide coup d'oeil sur la brillante carrière qu'il poursuivit parmi nous durant plus de quarante ans.

En effet, c'est au Manitoba, et plus particulièrement à Saint-Boniface, qu'il a consacré la plus grande partie de sa vie. Soulignons que cette vie, il l'avait d'abord vouée depuis sa jeunesse, à la Communauté des Frères Marianistes sous le vocable de la Vierge dont il fut toujours le fidèle serviteur.

Dès son arrivée à Saint-Boniface en 1928, il mit ses talents au service de l'éducation. Rapidement, il fut reconnu comme un homme exceptionnellement doué. D'un caractère foncièrement bon et dévoué, d'une intelligence pratique et d'un jugement sûr, dépourvu de tout préjugé, il se donna entièrement à toutes les causes qui nous tenaient à coeur, telles que l'enseignement du français dans nos écoles, l'aide aux écoles privées, l'élaboration des échelles de salaire pour améliorer le statut des enseignants.

Son influence se fit sentir au-delà des frontières de la division scolaire de [illegible] et [illegible] ... [illegible] fut, tour à tour, membre de l'exécutif du "Manitoba Teachers' Society", président du "Manitoba Educational Association", membre fondateur de l'Association des Surintendants d'école au Manitoba, membre du bureau des conseillers de l'hôpital Saint-Boniface et du Comité des programmes d'étude au Ministère de l'Education. Il a contribué à l'élaboration des programmes et au choix des manuels à la section française de la Faculté d'Education de l'Université du Manitoba. Il siégea de nombreuses années à l'Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba à qui [illegible] ... [illegible].

En 1967, il reçut la médaille du Centenaire pour services rendus à la nation. Au congrès national de l'Association Canadienne d'Education tenu à Montréal en septembre 1971, on lui décernait le certificat de membre honoraire à vie en reconnaissance de sa contribution à la cause de l'éducation au niveau national.

[illegible] d'une vie [illegible] à la défense de nobles causes ne saurait correspondre parfaitement à la totalité de ce que le Frère Bruns a accompli parmi nous. Disons simplement qu'il laisse le souvenir d'un homme fidèle, durant toute une vie, à son idéal de justice et de vérité.

Hélène Chaput, S.N.J.M.
Léonie Guyot
Marcel Lancelot

Mme Emma CINQ MARS

Le jeudi 1er mars 1973, à l'hôpital de St-Pierre et à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Emma Cinq-Mars (née Lafrenière à St-Léon, Manitoba), épouse de M. Urbain Cinq-Mars de St-Pierre.

Des prières furent récitées le dimanche 4 mars en l'église de St-Pierre. La messe de Requiem fut célébrée le lundi en l'église paroissiale et l'enterrement suivit dans le lot familial du cimetière de St-Pierre.

Outre son époux Urbain, la défunte laisse dans le deuil cinq fils, Joseph et Guy de l'Alberta, Archille de Grand Rapids, Roméo, Henri et Léo de Winnipeg, quatre filles, Jeanne (Mme P. Vegh), Eugénie (Mme [illegible] Stimpson), Denise (Mme C. Hogue), toutes trois de Winnipeg, et Annette (Mme [illegible] Champagne) de Toronto, un frère Joseph de Winnipeg, deux soeurs, Mme Victoire Rondeau de Cardinal, Manitoba, et Mme Clémentine Moreau d'Ottawa; 33 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

La Chapelle funéraire Philip Coutu, au 156, rue Marion, était en charge des arrangements. Téléphone, 233-7453.

M. Henri PELTHIER

Le 24 février, à Longueuil, Québec, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Henri Peltier, époux de Georgina (née Leblanc) autrefois de St-Adolphe et Ile-des-Chênes, au Manitoba.

Mlle Mathilda LAPLUME

Mlle Mathilda Laplume est [illegible] ... St-Hyacinthe, Québec, le 23 février dernier. Elle naquit à Lorette, Manitoba, le 22 mars 1889 et était une fidèle abonnée au journal La Liberté. Elle laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces [illegible] ans [illegible] de St-Boniface au Manitoba.

M. Eugène RAGOT

A Saint-Boniface, le 25 février 1973, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Eugène Ragot. Il laisse dans le deuil son épouse, Marie-Joséphe Ragot, son fils, Henri de Montréal, sa belle-fille, Diane, ses petits-enfants, Pierre, Chantal et Michel, sept soeurs et trois frères, et [illegible] ... [illegible].

Les funérailles [illegible] eurent lieu à la chapelle des Soeurs Oblates, le mardi [illegible] 27 février. [illegible] ... ses neveux [illegible] Pierre [illegible] ... Mme Laudet, Marc Sourisseau, Emile Pelletier et Michel Corps.

L'abbé [illegible] Aubin, Mgr [illegible] et le Père Lucier, [illegible], concélébraient l'eucharistie. La famille et les amis [illegible] ... le cantique des bergers avec la chorale des SS. Oblates. La sépulture eut lieu au cimetière de Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

La famille Ragot [illegible] ... [illegible] sympathie [illegible].

UNE PISTE DE DONNÉES

Saviez-vous que tout particulier laisse derrière lui une piste de données, pratiquement pour tous les actes accomplis au cours de sa vie, de l'obtention d'un passeport à l'achat d'une voiture? Le rassemblement des données commence à la naissance et se développe impitoyablement jusqu'à la mort. L'Association des consommateurs du Canada vous rappelle qu'il appartient aux provinces de légiférer en matière de rassemblement et de diffusion des données personnelles. L'ACC incite les consommateurs à éplucher la législation provinciale. Le siège de l'Association est situé à 100, rue Gloucester, Ottawa, donnera aux bureaux de santé régionaux accès par télécommunication à un bureau central situé à Ottawa. Le système qui renfermera des renseignements sur la santé des particuliers, les médecins, les installations et les problèmes sociaux du genre tendance à la drogue et alcoolisme, est peut-être le plus étendu qui soit envisagé au Canada. Le siège social de l'ACC est situé à 100, rue Gloucester, Ottawa.

MOTS CROISÉS

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00

Nom

Adresse

Code postal

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								■				
2					■							
3						■						■
4							■		■		■	
5		■								■		
6							■					
7	■				■							
8				■							■	
9			■				■		■			
10						■		■				
11			■							■		
12							■					

HORIZONTAL

1. Ch.-l. de canton de la Gironde. [illegible]
[illegible]

VERTICAL

[illegible]

---

900 participants au 10e Festival de la Montagne

Le dixième Festival bilingue de Poesie et d'Art Dramatique de la Division Scolaire de la Montagne avait lieu à Notre-Dame-de-Lourdes les 13, 14 et 15 février derniers.

Tout compte fait, il y eut 208 entrées pour solo, 27 choeurs parlés et 9 troupes pour les pièces de théâtre.

Il y avait trente-cinq trophees à l'enjeu, et le juge M. Claude Dorge les distribua comme suit:

POÉSIE SOLO BILINGUE (un elève anglophone récite un poème en français)

1ère et 2e années - le trophée de la Chambre de Commerce de St-Claude décerné à Brian Clarke de Somerset.
3e et 4e années - le trophée de la Cooperative de St-Leon remporté par Linda Le Roux de St-Claude.
5e et 6e années - le trophée des Filles d'Isabelle, Cercle Notre-Dame, decerne à Kathleen Carels de Bruxelles.
7e et 8e années - le trophee de St-Claude Modern Dairy decerne à Jennifer Bennet de St-Claude.
9e à 12 annee - le trophee du Village de St-Claude gagne par James Knockaert de Notre-Dame.

POESIE SOLO BILINGUE (un élève francophone récite un poéme en anglais)

1ère et 2e années - le trophee de Mme C. Morrison M.L.A. decerné à Nicole Gautron de St-Claude.
3e et 4e annees - le trophee de la Cooperative de St-Leon remporte par Francine Deroche de Notre-Dame.
5e et 6e annees - le trophee de M. et Mme Albert Ronceray decerne a Suzanne Pilloud de St-Claude.
7e et 8e annees - le trophee de la Caisse Populaire [illegible] Lourdes decerné à Jeannine Robidoux de Bruxelles.
9e à la 12 annee - Le trophée de l'Institut Collegial Notre-Dame remporte par Louise Bruneau de St-Claude.

POESIE SOLO (l'élève recite un poème français ou anglais)

1ere et 2e annees - le trophee des Soeurs du Sauveur remporté par Roger Lambert de St-Claude.
3e et 4e années - le trophee du District Scolaire de St-Claude decerné à Catherine Lesage de Notre-Dame.
5e et 6e annees - le trophee des Soeurs des S.N.J.M. gagné par Rheal Cénerini de Notre-Dame.
7e et 8e annees - le trophée de M. et Mme Rocan décerné à Barbara Desrochers de Mariapolis
9e à la 12e annee - le trophee de M. et Mme A. Van de Kerckhove decerné à Patti Chalmers de Somerset.

POÈME INÉDIT (l'élève récite son propre poème ou le fait réciter par un autre)

1ère et 2e années - le trophée des Filles de la Croix remporté par Glen Tack & Bruxelles.
3e et 4e années - le trophee de l'Ecole Elémentaire de Notre-Dame - ex aequo entre Laurie Delorme de St-Alphonse et Cheri Good de Notre-Dame.
5e et 6e annees - le trophée de l'Ecole Elémentaire de St-Claude decerné à Eileen Deroche de Notre-Dame
7e et 8e annees - le trophée du Dr et Mme F. Champagne remporté par Ronald Champagne de St-Claude.
9e à la 12e annee - le trophée de la Division Scolaire de la Montagne gagné par Monique Brandt de Somerset.

DANS LA CATÉGORIE DE CHOEUR PARLÉ (un groupe d'élèves doit réciter un poème en français et un poème anglais) les trophées furent décernés aux groupes suivants:

1ere annee - le trophée de M. et Mme T.D. Rheault à Bruxelles.
2e annee - le trophee des Chevaliers de Colomb, conseil Langevin, à Notre-Dame-de-Lourdes.
3e annee - le trophée des Commerçants de Haywood à St-Claude.
4e annee - le trophee de M. Richard Benoit à Bruxelles.
5e annee - le trophee des Soeurs Ursulines à Swan Lake.
6e annee - le trophée du Village de Notre-Dame-de-Lourdes.
7e et 8e annees - le trophee de M. et Mme Raynald C. Labossière à Bruxelles.
9e à la 12e année - le trophée des Clercs de St-Viateur remporté par deux groupes ex aequo: Somerset et Notre-Dame-de-Lourdes.

Le trophee Pembina Valley remis au meilleur concurrent parmi les gagnants en poesie solo de la première à la douzième annee a été décerné à Rheal Cenerini de Notre-Dame-de-Lourdes.

Deux soirées et un après-midi furent consacrés à l'art dramatique. Mardi soir, une pièce inédite écrite et dirigée par Sonia Ostrowski, était présentée par un groupe d'etudiants de l'école secondaire de Somerset. Le trophée du personnel enseignant de l'Institut Collegial de Somerset leur fut décerné.

Le trophee de la Societe Franco-Manitobaine fut remis à un groupe d'elèves de Somerset pour leur présentation "Parade du Tapis".

Jeudi après-midi des élèves des septième et huitième annees des écoles de Haywood, Bruxelles, Notre-Dame, Somerset et St-Claude présentèrent à leur tour des pièces de theâtre. Le trophée de l'Inspecteur D.R. Thom pour la meilleure pièce a été décerné aux élèves de Bruxelles. Marcel Robitaille de Notre-Dame-de-Lourdes fut déclaré meilleur acteur et reçu le trophée du personnel de l'école de Swan Lake.

Deux pièces de théâtre sont à l'affiche pour la soirée de jeudi. Un groupe d'elèves de l'école seconaire de Somerset presente "Dinner for Two". Le trophée de M. et Mme O. Ostrowski fut decerné aux élèves de l'Institut Collegial de Notre-Dame. La présentation de la pièce "The Bishop's Candlesticks" dirigee par Sr Anne Onhaisser, leur a aussi valu le trophée des Filles de la Croix présenté au meilleur acteur, Gilles Vielfaure de Somerset, étudiant à l'Institut Collegial de Notre-Dame.

Après la remise de ces trophées, M. Claude Dorge exhorta parents et professeurs à continuer le magnifique travail du festival et d'offrir ainsi aux jeunes un moyen unique de développer leurs talents dans le domaine des arts et de cultiver chez eux la capacite de s'exprimer en public dans les deux langues.

Cette soirée se termine en beauté parmi les applaudissements des quelque trois cents spectateurs venus d'un peu partout assister au Festival de la Montagne.

Certaines cigarettes deviennent moins nocives

OTTAWA — La teneur en goudron et en nicotine de certaines marques de cigarettes a été reduite de façon appréciable au cours des deux ou trois dernières annees. Par contre, on ne peut pas en dire autant de certains produits connus, soutenus par une forte publicite.

Ces remarques s'appuient sur les tests les plus récents effectués par le Dr W. F. Forbes et le Dr J.C. Robinson de l'Université de Waterloo (Ont.) sur le goudron et la nicotine. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a annonce les résultats aujourd'hui.

Le Ministre a felicité les fabricants pour les mesures qu'ils ont prises en vue de reduire la proportion de ces substances et d'établir des maxima tolérables que l'on retrouve dans leur dernier Code de la publicite sur la Cigarette. "Il est maintenant prouvé qu'il est possible de diminuer la teneur en goudron et en nicotine", déclarait-il, et il ajouta: 'J'espere que ces maxima diminueront progressivement".

Tout en réaffirmant la position du Ministère "qu'il vaut mieux ne pas fumer du tout" le Ministre a demande aux fabricants de diminuer la publicité des marques contenant le plus de goudron. Il a également demandé que l'on évite d'avoir recours aux teneurs élevées au moment de créer de nouvelles marques et que l'on diminue, le plus rapidement possible, la proportion de goudron, par trop élevée, de certaines marques populaires.

M. Lalonde a en outre prie les fabricants d'indiquer, sur les paquets, les cartouches et les distributrices automatiques, la teneur en goudron et en nicotine de chaque marque. De cette façon, dit-il, le fumeur serait en meilleure mesure de faire son choix en toute connaissance de cause. En outre, le fumeur n'aurait pas a attendre les mises en garde publiees par le Ministere et son choix se ferait indépendamment de la popularite d'une marque.

Le Ministre a souligne que le cancer du poumon est l'une des principales causes de decès attribuables au tabac, chez l'homme comme chez la femme. C'est la seconde cause de mortalité, après les crises cardiaques, chez les hommes âgés de 45 à 64 ans, responsable du décès de 5,400 Canadiens en 1971.

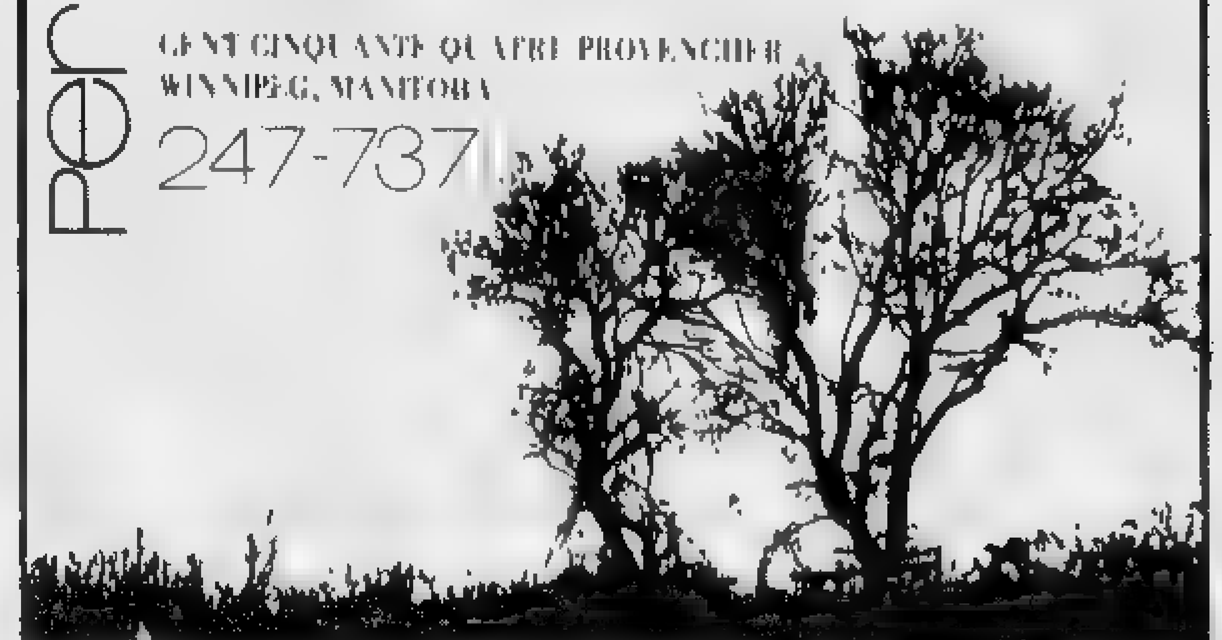
VISITES GUIDÉES DANS LA CAPITALE NATIONALE

OTTAWA - De mai à septembre, environ 40 étudiants universitaires bilingues ont comme fonction d'accueillir dans la région de la capitale nationale les groupes de Jeunes Voyageurs.

Ces étudiants, à l'emploi du Secrétariat d'Etat pour l'été, assurent les services d'accueil aux Jeunes Voyageurs et aussi aux groupes des associations bérévoles dont les projets sont subventionnes par la division des Voyages-échanges de la Direction de la citoyenneté du Secretariat d'Etat.

Des programmes adaptes aux differents besoins des groupes de visiteurs sont mis sur pied, tant pour l'hébergement que pour les visites guidées. On estime qu'environ 15,000 visiteurs beneficieront de ces services.

Le Service d'Accueil relève de la Direction de la Citoyenneté et du Civisme et répond aux objectifs d'unité et d'identité canadiennes, et d'encouragement de la diversité culturelle dans un cadre bilingue.



cbwft3

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 10 MARS

12 30 *Coupe du monde du ski
13 30 *Les héros du samedi
14 30 *Grangalo et Petito
15 00 *Mon ami Ben
15 30 *Téléchrome
16 30 *Lassie
17 00 *Le monde en liberté
17 30 Le français d aujourd hui
18 00 Le comte Yoster a bien l'honneur
18 30 *Yogi l'ours
19 00 *Walt Disney
20 00 *Les cavaliers de la route
20 30 *Cinéma
22 00 *A propos
22 30 *Au masculin
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 Cinéma

DIMANCHE 11 MARS

11 50 Politique fédérale
12 00 *L'univers des sports
13 30 *Sporthèque
14 30 *Po y à Venise
15 00 *Le Prince Saphir
15 30 *D'hier à demain
16 30 *Fantaisie lyrique
17 00 5D
18 00 *Consommateurs avertis
18 30 *Le 30 Dimanche
19 00 *Quel e famille
19 30 *Les beaux dimanches
22 00 *La flèche du temps
22 30 *Rencontres
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 *Cinéma

LUNDI 12 MARS

13 05 *Magazine de la semaine verte
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Les Ch boukis
16 00 *Bobino
16 30 *Maigrichon et gras double
17 00 *Daktar
18 00 *Cher oncle B
18 30 En bloc
19 30 *Discomanie
19 45 *Decibels
20 00 *Les forges de St Maurice
20 30 *Mont Joye
21 00 *La p t te se naine
21 30 *Prenez le volant
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

MARDI 13 MARS

13 50 *Les cent tours de Centour
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Minute Moumoute
16 00 *Bobino
16 30 *Nic et Pic
17 00 *Daniel Boone
18 00 *Dr Dolittle
18 30 En bloc
19 30 *Les belles histoire des Pays d'En haut
20 30 *Docteur Simon Locke
21 00 *Rue des Pignons
21 30 Au point
22 00 *Appelez moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 *Cinéma

MERCREDI 14 MARS

14 05 *Femme d aujourd hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Clak
16 00 *Bobino
16 30 *Fanfreluche
17 00 *Cent f les à marier
18 00 *Dossiers
18 30 En bloc
19 30 *Le travail à la chaîne
20 00 *Témoignages
20 30 *Marcus Welby
21 25 Opinion
21 30 *Écris moi donc
22 00 *Appelez moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

JEUDI 15 MARS

13 50 *Les cent tours de Cento
14 05 *Femme d aujourd hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Minute Moumoute
16 00 *Bobino
16 30 *Le Major Plum Pouding
17 00 *Alerte dans l'espace
18 00 *Pour passer le temps
18 30 En bloc
19 30 *Les grands films
21 30 Au point
22 00 *Appelez moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 25 *Cinéma

VENDREDI 16 MARS

14 05 *Femme d aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Au jardin de Pierrot
16 00 *Bobino
16 30 *Picotine
17 00 *Le grand Chapparal
18 00 *Les Pierrafeu
18 30 En bloc
19 30 *Les règles du jeu
21 00 *Le 60
22 00 *Appelez moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

FILMS À L'ÉCRAN

SOUNDER

Drame réalisé par Martin Ritt, d'après le roman de William H. Armstrong.

En Louisiane, au début des années 30, une famille noire vit pauvrement en travaillant sur une ferme pour avoir volé de la nourriture. Le plus âgé des trois enfants, David Lee, entreprend un dur voyage pour trouver le camp de travail où son père a été emprisonné. Et...

Parmi les nombreux films récents centrés sur le milieu noir américain, celui-ci s'affirme comme l'un des plus valables par la richesse de son inspiration et la valeur universelle des problèmes évoqués. La mise en scène fait bon usage des décors naturels où se situe l'action sans que la beauté des paysages vienne nuire à l'âpreté du recit. L'intrigue est simple et les développements en sont d'un intérêt constant par la lumière qu'ils projettent sur le milieu et l'époque. L'interprétation est sobre et prenante.

Ce film soigné fait ressortir l'esprit de solidarité et le courage quotidien d'une famille soumise à des conditions sociales injustes.

THE EMIGRANTS

Drame social réalisé par Jan Troell, d'après un roman de Vilhelm Moberg.

En Suède, au milieu du XIXe siècle, un jeune fermier, Karl Oskar, qui cultive la terre de son père, se voit limité dans ses désirs d'améliorer son sort. Son jeune frère, Robert, est pour sa part victime de durs traitements chez un voisin. Les deux frères décident d'aller chercher fortune en Amérique. Et...

Le film se divise tout naturellement en trois parties. la vie en Suède, le voyage, l'arrivée en Amérique. Les détails caractéristiques de chaque épisode sont bien choisis et mis en images avec art. Si l'intrigue semble d'abord dispersée, c'est pour bien situer les personnages qui prendront part à l'aventure. L'ensemble est d'un intérêt prenant à cause de la vérité de son approche et de la richesse de ses développements. L'interprétation est de toute première qualité.

Ce film remarquable qui développe une aventure humaine d'une grande richesse souligne la solidarité des personnages à travers les épreuves.

TRAFIC

Comedie française réalisée par Jacques Tati.

A ne pas manquer, au théâtre Park, rue Osborne.

Au repos... mais toujours actifs

Les Gais Manitobains sont au repos pour quelque temps, suite à un épuisement qui fut causé par le Festival du Voyageur. Vous avez eu l'occasion de les voir en action ici et là, à St-Boniface ou Winnipeg, durant la semaine du 18 au 25 février. Ils ont présenté leur spectacle au Relais du Club La Vérendrye, à l'Auberge du Précieux-Sang, au Parc Polo et au Grant Park Plaza.

Mais il faut dire que ce n'est pas à ces lieux qu'ils ont brillé de leur mieux. Les spectacles et les soirées les plus mémorables, du moins pour les Gais Manitobains, furent le spectacle devant le Premier Ministre Trudeau, le Grand Bal avec la Famille Six, ainsi que les trois soirées organisées par eux-mêmes. Tchi Boys et Catins (avec l'aide du Camp Bambin) a démontré comment plus de 140 enfants peuvent avoir du "fun" durant le Festival; l'Age d'Or nous a montré que les anciens de la colonie sont aussi vivants que les plus jeunes ou les moins vieux; et finalement la Danse des Voyageurs au Club Belge, fut le point culminant et ne peut être décrit que par le mot FANTASMAGORIQUE.

Ce fut une expérience qui a bien valu les mois de pratique, de travail et de patience requis pour en faire un succès.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de voir les Gais Manitobains en action, vous aurez sûrement l'opportunité d'assister à d'autres soirées qu'ils vous prépareront dans les semaines qui suivent.

Qu'envisage-t-on de grandiose durant les prochains mois? Un voyage à Montréal pour participer à un Congrès de danse à la fin d'avril. Rien de garanti ou de précis pour l'instant, mais ils espèrent représenter le Manitoba, plus précisément les francophones, dans le domaine de la danse folklorique.

Au nom du groupe Animation, Spectacle et SASS (service d'animation de soirées sociales), on vous remercie de votre appui durant les dernières semaines, et nous espérons avoir l'occasion encore de vous fournir quelques moments de "joie de vivre".

LE 100 NONS EN SASKATCHEWAN

DEUX AUTOS DANS LE FOSSE. STOP. EQUIPEMENT INTACT. STOP. FERONS NOTRE POSSIBLE POUR NOUS RENDRE A TEMPS. STOP.

100 NONS.

Tôt vendredi matin, la troupe du 100 NONS se trouvait en route pour la belle province de la Saskatchewan, etc.

- Eh ! On glisse. - Attention - Oh ! Oh ! - A droite! - A gauche ! -

- Attention, on y va ! - Quel désastre ! -

- Qui se rend au prochain village chercher une remorque? -

Une heure et cent mille pleurs, plus tard nous nous retrouvions de nouveau en route. Tout allait bien, malgré le vent qui ralentissait notre U-Haul. Nous étions sûrs d'arriver à temps pour souper.

(...)

- Eh, on ralentit !

- Qu'est-ce qu'y a? L'engin marche pas? -

- Pourquoi est-ce qu'on n'est pas arrêté au dernier village prendre de l'essence?

(...)

Nous arrivons à Gravelbourg à 7 heures.

Qu'il fait bon d'être chez des gens sympathiques. Tout se déroula bien, ...un spectacle du tonnerre! L'auditoire de 250 personnes était très encourageant pour une soirée première.

Ce soir même nous nous rendions à St-Victor, chez M. Ducharme qui nous aida à nous organiser pour nous coucher.

Samedi, tout l'équipement monté, M. Ducharme nous montra les environs du haut d'un précipice dans le voisinage et déclara: "Vous voyez là ces petites maisons? C'est ça St-Victor". Ce soir là nous avions une salle comble... 150 personnes sont venues voir ce 100 NONS dont ils avaient tant entendu parler.

Le spectacle était un succes, les gens tapèrent des mains, on dansait, ... mais comment faire pour se lever le matin après une soirée si émouvante?

Chez-elle à St-Victor, ainsi qu'à Gravelbourg et Bellegarde, Monique Gauthier chantait et faisait l'animation du spectacle. Georges Couture a de nouveau reussi à franchir LE MUR DU SON, et il paraît qu'à St-Victor Y'EN A QUI FONT ÇA, comme a su le dire Normand Lemoing. Les autres artistes, Rose-Marie Jeanson et Mona Gauthier, ont enchanté l'auditoire avec EN FRAPPANT DANS NOS MAINS et PLAISIRS D'AMOUR.

- En route ! En route!

Nous nous rendions dimanche soir à Bellegarde. Nous sommes partis de St-Victor avec trois automobiles, mais rendus à Bellegarde nous n'étions que deux. Mais où est donc passé Mérille? Où sont nos techniciens?

(...)

Voici nos techniciens qui arrivaient! Les enseignes, paraît-il, s'étaient sauvées, et nos techniciens s'étaient fourvoyés par mégarde.

250 personnes se sont rendues pour le spectacle à Bellegarde, quelle surprise! Nous ne savions pas qu'il y avait tant de personnes que ça dans les environs de ce petit village.

Nous rentrons chez nous fatigues mais heureux. Nous tenons à dire que nous avons eu beaucoup de "fun" et nous remercions encore tous les gens sympathiques qui ont contribué au succès de cette tournee. C'est une fin de semaine que nous n'oublierons jamais!

par Ernest D'Auteuil



TOURNÉE OUEST:
UNE EXPÉRIENCE DE PLUS EN PLUS RÉVÉLATRICE

Le public le demande. Et Tournée Ouest, après un grand succès à Edmonton le 28 mars, a presente de nouveau son spectacle le 2 mars à Edmonton dans le cadre d'un Rallye JeunAlta. Trois cents jeunes de toute la province y ont assisté – un important auditoire. Tournée Ouest n'est pas du tout négative à l'égard de l'existence francophone de l'Ouest. Au Contraire. Ils avouent qu'il n'y a rien comme une tournée dans une quarantaine de centres francophones pleins de rencontres, de discussions et d'échanger pour s'en convaincre. La richesse est là et l'organisation commence – à preuve les rallyes "grenouilles" à Gravelbourg et le rallye JeunAlta à Edmonton.

C'est justement cette existence francophone que personnifie Suzanne. En écoutant les interviews enregistrés après chaque spectacle, on entend les mêmes observations de la part des gens dans les différents endroits: "Elle a une personnalité extraordinaire. Elle peut rejoindre les gens à tous les niveaux, de tous les âges", "on sait qu'elle vient de l'Ouest; on se sent chez soi avec elle; ça nous rend fiers." Partout Suzanne gagne les auditeurs – et des amis – car sur la scène, comme derrière, elle est naturelle, spontanée, sympathique.

La tournée continue à être une expérience révélatrice. Chacun du groupe se révèle à sa façon et dans son temps. Ainsi il paraît que "notre Anglais", Cyril Smith (guitariste), est le vrai clown du groupe avec une mise-en-scène qui, par sa subtilité, ferait concurrence à Marcel Marceau. On prétend que c'est difficile de digérer un repas si on se trouve à la même table que Cyril.

Découverte encourageante! L'homme est plus fort que la machine – c'est-à-dire que les membres de la Tournée Ouest sont plus hardis que le Vieux Bill. Il a fini par un "mal au moteur" à Edmonton; lui aussi, il avait besoin de son repos. Il a donc fallu que l'équipe loue un camion afin de se rendre au spectacle à Morinville, Alberta. Espérons que cet accès de colère de la part du V.B. ne soit que temporaire'

"Mises en garde" de l'Académie française

Au cours de l'une des dernières séances de l'annee 1972, l'Académie française a présenté une série de mises en garde pour le bon usage de la langue française. Elles concernent les mots suivants:

- Agressif: qualifie le caractère, les paroles, les actes de celui qui déclenche un conflit ou attaque brutalement quelqu'un. C'est à tort (et par contagion de l'anglais "agressive") qu'il s'emploie pour entreprenant, actif.

- Chaque-Chacune: dans la langue française, "chaque" est adjectif et ne peut s'employer qu'accompagné d'un nom.

- Démarrer: une voiture démarre mais un conducteur ne la démarre pas. Un groupe international lance une nouvelle fabrication, il ne la démarre pas.

- Encourir: signifie s'exposer à un blâme ou à une disgrâce. Il est employé improprement dans des expressions telles que "encourir des difficultés" ou "encourir des responsabilités".

PS

MARIE—LOU EN VALISES

Elle en voit du pays cette Marie-Lou! D'abord, on l'a sortie de Montréal — elle qu'on disait personnage québécois qui ne pouvait être joué que par des québécois pour des québécois — pour lui faire visiter les honnêtes gens de St-Boniface (c'est là qu'on s'est aperçu que Marie-Lou peut aussi bien être Manitobaine qu'elle ne pourrait être chinoise ou russe...). Puis elle faisait ses valises pour se rendre à Somerset, Ste-Anne, Gravelbourg et le 24 février dernier, Vancouver. Il y avait quelque 225 personnes à la représentation: un auditoire qui a applaudi énergiquement et longuement l'équipe qui travaille si bien. Chose remarquable, c'est que près d'un quart de l'auditoire avait moins de 25 ans... La fin de semaine dernière, il y eut une représentation speciale à l'Université de Winnipeg, et le 7 mars "Marie-Lou" sera présentée à l'Université de Manitoba dans l'édifice Fletcher Argue.

CABARET

Il est assez rare que je retourne voir un même film deux fois, surtout quant j'ai si peu d e temps pour même me rendre au cinema. Mais, la semaine dernière, je me suis permis de retourner voir le film "Cabaret" maintenant a l'affiche au cinéma Grant Park. J'ai aimé le film autant la deuxieme fois, sinon plus, que la première fois. Cette comedie musicale n'est pas du même genre que les autres comédies musicales; ce n'est certainement pas un "Mary Poppins" ou un "South Pacific".

D'abord, il y a le thème du film: la décadence pré-Hitler de Berlin (et du monde entier). Le style est nettement différent, aussi. Il y a vraiment deux films: la comedie musicale ellemême qui se situe dans le Cabaret "Kit-Kat" et "l'histoire" du film: l'amour entre une jeune americaine (Liza Minelli) et un jeune anglais (Michael York). J'avais vu la production sur scène il y a quelques années. J'avais trouvé cela faible. Je voyais bien ce qu'on voulait dire et faire, mais on n'avait pas réussi. Le film, qui a quelque peu changé l'histoire, pour le mieux, est beaucoup mieux reussi.

MARIE—LOU EN VALISES 2

L'histoire d'amour est comme bien d'autres histoires d'amour, sauf qu'on a inséré le penchant homosexuel du jeune homme — ça fait très chic de nos jours. Michael York joue un rôle tres convainquant. Jeune étudiant à Berlin, sans le sou, il pensionne dans un Kimmer où il peut aussi enseigner l'anglais. Sa voisine, Liza Minelli, est chanteuse au Kit-Kat. Les scènes du cabaret sont vraiment bien réussies. Le maître de cerémonies, Joël Grey est un comedien exceptionnel. Merveilleux homme de musique-hall, il dit tout avec un regard du coin de l'oeil ou un petit sourire sournois du coin des lèvres.

Notons ici le genre de chansons. Les mélodies et les orchestrations nous rappellent "l'Opera de Quat'sous" de Bretch-Weil. Ces pieces musicales ne sont pas seulement là pour nous divertir, mais aussi pour nous faire reflechir. Qui ne connaît pas la chanson-theme de Cabaret (Life is a Cabaret, old chum, Come to the Cabaret)? . On croirait que c'est une gentille petite chanson, mais dans le contexte du film, et connaissant ce que c'est, ce "Cabaret", ça nous porte à réfléchir sur ce qu'est la vie. Les chansons misent juste, elles sont sans pitié... Sur la petite scène du Kit-Kat, accompagnant le maître de cérémonies, il y a le "chorus line" de zambis plus des machines que des humains: huit danseuses, ou plutôt sept danseuses et une travestie. La choregraphie est aussi emouvante que le sont les chansons.

Jamais, depuis que Robert Wise a eu l'idee de faire courir Julie Andrews à travers des collines alpines parsemées de jonquilles fabriquées au Japon tout en chantant "The hills are alive with the Sound of Music", une chorégraphie reflète si bien l'atmosphere et le "message" d'un film

Il y avait, à la séance à laquelle j'ai assisté, une famille entière. Je ne crois pas que c'est un film pour les jeunes. Je ne crois même pas que c'est un film pour tout adulte. C'est un film pour des gens prêts à se faire sortir de la nuée d'une "soirée au cinéma" pour se faire montrer une réalité pas tellement plaisante à voir.

La "Clé du Sol" au 100 NONS

Le 100 NONS présente la "Clé du Sol" les 9 et 11 mars à 20h30. Du semi-classique jusqu'au populaire, dans les harmonisations ensoleillées de voix et d'instruments, voilà qui fera un spectacle du tonnerre. La Clé du Sol c'est avant tout trois jeunes chanteurs qui ont déjà fait leur debut sur la scène franco-manitobaine.

Native de St-Jean-Baptiste, Manitoba, Jocelyne Beaudette est à sa deuxième annee au 100 NONS. Après plusieurs Boîtes à chansons à l'exterieur, elle debutait en octobre 71 au spectacle ouverture du 100 NONS sous la direction de Normand Dugas et Suzanne Jeanson. Elle sut très bien, au premier essai, conquérir les spectateurs avec "Comme un garçon", "Comme un pont sur l'eau trouble" et quelques autres.

Jocelyne est également musicienne, elle a pris sept annees de piano. Présentement Jocelyne est étudiante universitaire au Collège de St-Boniface, tout comme Nicole et Jean-Pierre.

Nicole Brémault nous vient toute fraîche et pimpante de Ste-Agathe, sa guitare à la main. Elle a participé depuis 4-5 ans à une dizaine de Boîtes à chansons à la campagne. Elle était invitée dernièrement à participer à un Festival folklorique d'envergure nationale en Colombie-Britannique, mais à cause de la préparation du spectacle au 100 NONS, elle n'a pu répondre à l'invitation. Ceci démontre assez bien comment serieux sont ces jeunes. La voix chaude mais d'une force surprenante de Nicole nous fait souvent penser à Melanie ou Diane Dufresne.

Jean-Pierre Dube n'a lui non plus jamais fait ses debuts officiellement au 100 NONS, mais a mis les pieds maintes fois sur la scène, même que c'est sur les bords de la Seine qu'il a commencé à chanter et jouer sa guitare. De La Broquerie au Petit Séminaire, la Seine devient assez boueuse, mais Jean-Pierre sait quand même comment en tirer seulement le meilleur. Et c'est avec son meilleur qu'il se presente toujours, que ce soit à une Boîte à chansons à Ste-Anne, à La Broquerie, au Collège ou ailleurs. Depuis 2 festivals, il fait partie de la troupe des "Voyageurs".

Même si les chanteurs sont également musiciens, ils ne peuvent jouer tous les instruments. Au piano et à l'orgue, l'arrangeur du groupe c'est Bernard Boulet qui est tout content d'apprendre que le 100 NONS va organiser avec la "Clé du Sol", une tournée à Dunrae (son patelin) le 23 mars prochain. A la guitare classique et flûte, c'est un etudiant en architecture à l'Université du Manitoba, Normand Lavergne. Les autres, Frazer Minsmede, Edouard Saurette et Tony Cyr se partagent la batterie, "congas", violon et violoncelle.

Le groupe "Clé du Sol" est formé depuis septembre. Ils se sont produits ensemble, avec modifications musicales quelques fois, au Rallye Jeunesse; pour des boîtes à chansons à Ste-Anne, La Broquerie et au Collège de St-Boniface, dans des écoles anglophones: Sturgeon Creek, Sir John Taylor et St-Vital pour les soirées "Parasco" (universitaire et secondaire) et à l'universite de Brandon en janvier dernier, à l'occasion d'un festival des groupements ethniques.

Le but de ces jeunes est de présenter aux francophones un groupe totalement différent de tous les autres. Premièrement, il est entièrement français, et, deuxièmement, il n'est pas ce qu'on appelle communément du "rock". Ce n'est pas non plus du folklore, mais du semi-classique et du populaire. Aimer la musique implique aimer toutes sortes de musique: il ne faut pas être bornés. Donc leur spectacle est varie et dynamique. Ces jeunes aiment leur musique.

Tout ça, c'est au 100 NONS, les 9 et 11 mars à 20h30. Les billets sont $1,50 à la porte. Si des groupes veulent venir il faut cependant reserver.

Mettez les pieds au Centre en fin de semaine. Venez goûter un peu au printemps ensoleillé. La "Clé du Sol" vous attend.

CRÉATION D'UN BUREAU DES FESTIVALS DU FILM

OTTAWA — Le secretaire d'Etat, l'hon. Hugh Faulkner, a annoncé aujourd'hui la creation d'un Bureau des festivals du film au sein de la Direction des arts et culture de son ministère.

Comme l'explique M. Faulkner, il est essentiel que nous elaborions les méthodes plus efficaces de promotion, de publicité et de distribution des films canadiens au pays et à l'étranger, et cette tâche reviendra au Bureau des festivals du film. La création de ce bureau est l'une des mesures prévues lors de l'annonce en juillet dernier de la première phase de la politique federale du film".

Le Bureau des festivals du film coordonnera et administrera la participation canadienne aux festivals du film dans le monde entier, renseignera l'industrie cinématographique canadienne au sujet des festivals organises tant au Canada que dans les autres pays.

Le directeur du nouveau Bureau des festivals du film est M. Jean Lefebvre, ancien chef du Bureau des festivals de l'Office national du film. M. Lefebvre, âgé de 32 ans, est originaire d'Ottawa. Il a fait ses etudes a l'Université d'Ottawa et à l'Ecole nationale de theâtre, a Montreal. Apres avoir travaillé pendant un an comme chroniqueur des spectacles de télévision au journal Le Droit, il est entré en 1965 à l'Office national du film à titre d'agent d'information. Un an plus tard, il devenait chef du Bureau des festivals de cet organisme.

L'auto-service dans les raffineries de pétrole



Rampe de chargement entièrement automatisée à Saint-Boniface

SAINT-BONIFACE – L'Auto-service est un concept qui, de nos jours, se rencontre partout, et il fait maintenant son apparition dans les raffineries de pétrole.

Shell Canada Limitee, vient d'introduire ce concept au Canada dans sa raffinerie de St-Boniface, ou une rampe de chargement entierement automatisee a ete mise en service cet hiver.

Le chauffeur du camion-citerne conduit son vehicule jusqu'au lieu de chargement, suit quelques mesures très simples de sécurite, insère une carte speciale en plastique dans la machine et immédiatement le système electronique fait le reste.

Un ordinateur "commande" le démarrage des pompes et les machines comptables enregistrent tous les details des transactions sur papier. Le chargement terminé, le camion-citerne s'en va vers sa destination avec son chargement d'essence, d'huile Diesel ou d'huile de chauffage.

Très simple, n'est-ce pas? Oui, maintenant que certains problèmes ont été surmontés.

M. Vince GEDAK, ingenieur de Shell Canada, responsable de cette installation, nous a declaré: "Nous avons introduit ce système de chargement automatise dans le but d'améliorer les livraisons. Alors que de nos jours, la production des raffineries a doublé, les systèmes de chargement n'ont pas change. Malgre l'utilisation de pompes à plus fort debit et l'installation de compteurs, très souvent de longues files de vehicules attendent d'être charges."

Ce nouveau système exigeait toutefois la mise en place de mesures de sécurite très strictes, et demandait egalement de trouver une methode presque infaillible pour s'assurer que le colorant pourpre soit correctement ajoute aux carburants detaxes utilisés sur les fermes ou pour le chauffage.

"Ces deux objectifs ayant été atteints, nous dit M. Gedak, la rampe de chargement fonctionne depuis le debut de novembre sans autre aide humaine que celle des chauffeurs."

Au coeur de ce système automatise se trouvent deux armoires pas plus grosses qu'un réfrigérateur menager. Elles sont situees dans un bureau juste au-dessus des 13 loges de la rampe de chargement. Elles contiennent une multitude de voyants lumineux de couleur et des interrupteurs, ainsi que tous les circuits électroniques compliques qui font tout le travail.

Dès que le chargement est terminé, la transaction est enregistrée par un téléimprimeur situé dans les bureaux de la commercialisation adjacents à la rampe. La copie imprimée renferme de nombreux détails, tels que: le numéro en code du client, le genre de produit, le nom du transporteur, l'heure et la date du chargement ainsi que la temperature du produit.

Il ne faut que sept minutes a l'ordinateur pour faire le compte-rendu des transactions de la journee pour le service de la comptabilité, nous dit M. Paul Walsh, responsable de la programmation. "D'une maniere generale, cela represente quelque 400 transactions et plus d'un demi-million de gallons par periode de 24 heures. C'est a ce moment que le volume en gallons est corrigé pour la température."

Afin d'assurer en tout temps, une parfaite sûrete de fonctionnement, le système de chargement automatisé passe automatiquement sur batteries en cas de panne de courant. Il y a egalement des systèmes de relais de secours, qui peuvent être branches lorsque ceux en service tombent en panne.

Les caracteristiques du système de sécurite commencent avec les chauffeurs. L'ordinateur refuse de commencer tout chargement, si le chauffeur qui a introduit sa carte en plastique dans la machine, n'a pas correctement mis à la terre, son vehicule.

Il y a également un système de detection d'incendie extrêmement poussé, qui arrête automatiquement tous les chargements en cours. Il y a également des interrupteurs d'urgence situes à des points névralgiques permettant au chauffeur d'arrêter a tout moment le chargement.

La coloration de l'essence detaxee n'a pas ete un probleme facile a surmonter. Les Autorites Provinciales de la taxation, ne voulant pas accepter le systeme de chargement automatisé avant l'être certain, que du fait de l'absence de surveillance humaine, qu'il n'y avait aucune possibilité d'erreur, si le mécanisme ajoutant le colorant devait cesser de fonctionner.

Shell, se devait donc de mettre au point son propre dispositif de coloration.

Une nouvelle pièce d'équipement devait donc voir le jour et c'est M. Ed Dyck, ingenieur en instrumentation de la raffinerie Shell qui l'inventa et en fit la mise au point.

Cet instrument porte le nom de "Instrument de détection de non-fonctionnement du systeme d'injection de colorant".

L'appareil de M. Dyck consiste en une combinaison de relais et de circuits integrés qui reçoit une impulsion electrique d'un petit ordinateur. Si par malchance, l'injection de colorant ne se fait pas en cours du chargement, tout le système de chargement s'arrête jusqu'à ce que la panne soit corrigee.

Cet appareil qui est commandé par un petit panneau de contrôle a reçu l'approbation des services de taxation de la Province du Manitoba. Dix appareils de ce genre sont maintenant installes sur la rampe de chargement.

En resume, la rampe de chargement automatisee de la raffinerie de St-Boniface "est une des plus modernes de l'Amérique du nord" declare M. Paul Walsh.



M. Ed Dyck, technicien à la Raffinerie de St-Boniface, vérifie les circuits électroniques dans le système qu'il a inventés: "Instrument de détection de non-fonctionnement du systeme d'injection de colorant"



MAURICE
LÉVÊQUE

LE SPORT

La dernière fin de semaine du Festival du voyageur a vu plusieurs événements sportifs se dérouler à travers la travers la ville de St-Boniface. Un événement qui a attiré beaucoup d'attention fut le tournoi de dix quilles organisé par le Club La Vérendrye.

Ce fut un tournoi tout à fait unique, puisque pour remporter un prix il fallait avoir obtenu plus de points au-dessus de sa propre moyenne. Ceci voulait donc dire qu'un joueur avec une petite moyenne avait autant de chance que celui avec une moyenne plus élevée. De même, une femme avait autant de chance qu'un homme. On en a eu la preuve en finale alors que, des neuf finalistes, il y avait quatre dames. En finale, le joueur avec la plus petite moyenne était GérardSmith avec 118 et la plus haute appartenait à Raymond Lévêque avec 168.

Le tournoi a été divisé en trois étapes. A la première, les 96 personnes qui s'étaient inscrites ont joué trois parties. De ces 96, les 32 qui avaient obtenu le plus de points au-dessus de leur moyenne sont avancées en demi-finales le samedi soir. Après les trois parties de la deuxième étape, les 8 meilleurs se sont qualifiés pour la finale, le dimanche après-midi. Plus haut on mentionnait que neuf joueurs avaient participé à la finale et cela parce qu'il y avait eu égalité entre deux joueurs pour la 8e place.

En finale, la lutte fut très serrée et ce ne fut qu'au milieu de la troisième partie que les nombreux spectateurs ont pu avoir une idée de ceux et celles qui se classeraient aux premiers rangs. Les résultats complets apparaissent ailleurs sur cette page.

Les dames se sont distinguées à ce tournoi, finissant en 1ère, 2e, 6e et 8e place. Ce fut donc un grand pas vers leur "Libération".

Le tournoi fut un grand succès et ce fut dû aux participants et aux directeurs. Ceux-ci furent Marc Marion, Bernard Lévêque, Don Conrad et Clément Perreault. Nos félicitations aux gagnantes et gagnants et aussi aux directeurs pour avoir eu l'initiative d'organiser un tournoi de la sorte.

Il n'y a pas de doute que le tournoi se continuera, vu la popularité du premier. En effet, il a fallu refuser des inscriptions plusieurs jours avant le début du tournoi. Les directeurs parlent d'un nouveau système afin d'accommoder le plus de quilleurs possible.

CURLING :

La semaine dernière nous avons consacré notre chronique à ce sport et depuis, deux équipes se sont distinguées à des finales nationales. Le Docteur Bill McTavish a remporté le championnat senior masculin et Joan Ingram a fini deuxième à la finale féminine.

La défaite fut penible pour Joan, car elle n'avait pas subi de defaite avant la dernière ronde. En perdant contre l'équipe de Vera Pezer de la Saskatchewan à la neuvième ronde, les Manitobains finissaient sur un pied d'égalité avec la Saskatchewan en première place et il a fallu jouer une partie supplémentaire. Vera Pezer et son équipe ont gagné cette partie 6–4 pour décrocher les honneurs.

HOCKEY LOCAL

Presque toutes les ligues d'amateurs en sont rendues aux éliminatoires et les trois equipes qui représentent St-Boniface y participent. Les Mohawks ont fini au premier rang dans la Ligue Centrale, les Saints en 3e place dans la ligue Junior du Manitoba et Les Riel en première place dans la Ligue Junior Majeure.

Il serait bon d'encourager ces équipes en assistant aux parties des séries éliminatoires.

HOCKEY PROFESSIONNEL

La saison régulière de la Ligue Nationale et de l'Association Mondiale ne se terminera qu'au début d'avril et la lutte pour la participation aux éliminatoires se poursuit toujours.

Dans la Ligue Nationale, la lutte la plus serrée se livre dans la Division de l'Ouest.

Dans l'Association Mondiale, les deux sections voient des luttes chaudement disputées.

C'est donc dire que pour certaines équipes les parties disputées au cours des quatre prochaines semaines seront très importantes.

Au Festival de Lorette



Gilbert François de Ste-Anne, âgé de 14 ans, a remporté la victoire dans la catégorie "Junior"



Au Festival de Lorette, dimanche dernier, la motoneige était à l'honneur. L'on voit sur la photo, de gauche à droite, M. Germain Manaigre, Gilles Manaigre et Roméo Désorcy (tous de Lorette), qui sont prêts à démarrer



M. Raymond Trudel, le président de la H.T.H.L., nous signale que des changements seront effectués l'année prochaine dans cette Ligue. L'on comptera probablement deux nouvelles équipes, peut-être venant de la M.E.H.L., et qui s'ajouteront aux dix autres. Aussi, les équipes devront s'enregistrer plus tôt l'année prochaine, et devront verser une garanti de $100.00. M. Trudel attend patiemment les champions de cette année, mais a refusé de faire une prédiction



Gerry Lajoie de Ste-Anne était l'heureux gagnant de deux courses, la 800 et la 650. Il conduisait une Artic Cat Ext

TOURNOI DE QUILLES, UN SUCCÈS



8 FINALISTES ET COMITE DU TOURNOI (rangée arrière) Clément Perreault, gérant (Comité); Jim Taylor, Camille Dorge, Raymond Levéque, Gérald Smith, Maurice Lévêque (Comité), Max Desaulniers; Bernard Lévéque (Comité), Don Conrad (Comité), Jeanne Bourgoin, Christine Cormier: Simone Senez, Mary Zarie. ABSENT : Marc Marion, président du Comité sportif



De gauche à droite, Donald Conrad (directeur du tournoi), Maurice Lévêque (vice-président du Club), Christine Cormier (gagnante du tournoi); Bernard Lévêque (membre du Comité sportif); Max Desaulniers (finaliste)

TOURNOI DE QUILLES, UN SUCCÈS

		RÉSULTATS		BOURSE
Christine CORMIER (Metro Mixed)	*441	483 (202) 477 515 (200)	42 33 74	$90.00
Mary ZARIE (Metro Mixed)	402	465 471 471	63 69 69	65.00
Camille DORGE (Furnasmen)	492	588 (213, 201) 517 549 (201)	96 25 57	45.00
Gerald SMITH (La Vérendrye II)	354	396 394 407	42 40 53	35.00
Maxime DESAULNIERS (Cercle Ouvrier)	411	453 442 456	42 31 45	25.00
Jeanne BOURGOUIN (O'Neill & Hunter)	414	458 501 438	44 87 24	20.00
Raymond LÉVEQUE (Cercle Ouvrier)	504	580 (235) 529 (218) 521	76 25 17	16.00
Simone SENEZ (La Vérendrye II)	426	473 539 (203) 441	47 113 15	12.00
Jim TAYLOR (Keystone Men's)	495	563 (209) 558 (254) 481	68 63 14	6.00

Haute partie pour homme	Jim TAYLOR	254
	Marc MARION	252
	George SANTE	252
Haute partie pour femme	Terry QUINN	204
	Simone SENEZ	203
	Christine CORMIER	202
Haut triple pour homme	George SANTE	609
	Marc MARION	597
	Roger DUBE	591
Haut triple pour femme	Terry QUINN	557
	Lorie SWITZER	546
	Simone SENEZ	539

* 1ère ligne — Moyenne, 2e ligne = Semi finale, 3e ligne = Finale

La H.T.H.L.

NORD

LORETTE

février 16 Lorette 6 — I.D.C 5
février 21 I.D.C. 9 — Lorette 2
février 23 I.D.C. 10 — Lorette 5

ÎLE-DES-CHÊNES

LANDMARK

février 10 Landmark 8 — Ste-Anne 2
février 14 Landmark 5 — Ste-Anne 3

STE-ANNE

ÎLE-DES-CHÊNES

Landmark	I.D.C
8	2
0	8
6	3

LANDMARK

SUD

ST-MALO

février 18 St Malo 8 — Ott.-St-Pierre 1
février 20 St Malo 10 — Ott.-St-Pierre 0

OTT-ST-PIERRE

LA BROQUERIE

La Broquerie 3 — Grunthal 2
La Broquerie 4 — Grunthal 3

GRUNTHAL

ST-MALO

LA BROQUERIE

février 20 St-Malo 10 — La Broquerie 4
février 25 St-Malo 7 — La Broquerie 4
mars 4 St-Malo 17 — La Broquerie 3

ST-MALO

La M.E.H.L.

SÉRIE A

LA BROQUERIE

février 21 La Broquerie 9 — Steinbach 5
février 24 La Broquerie 7 — Steinbach 3
février 25 La Broquerie 6 — Steinbach 5
février 27 La Broquerie 5 — Steinbach 4

STEINBACH

LA BROQUERIE

SÉRIE B

TRANSCONA

février 21 Transcona 7 — Mitchell 3
février 23 Transcona 4 — Mitchell 3

MITCHELL

TRANSCONA

février 27 Ste-Anne 10 — Transcona 1
mars 2 Ste-Anne 6 — Transcona 5
mars 4 Ste-Anne 4 — Transcona 1

STE-ANNE

SÉRIE C

STE-ANNE

février 20 Ste-Anne 8 — St-Pierre 6
février 23 Ste-Anne 4 — St-Pierre 2

ST-PIERRE

STE-ANNE

La Broquerie rencontre Ste-Anne

Dans le dernier match entre l'equipe de La Broquerie et celle de Steinbach, il a fallu que les Habs comptent avec moins d'une minute de reste au jeu pour egaliser le compte 4 à 4. C'est Brian Derkash, avec son deuxième but de la partie, qui compta en temps supplementaire. Les Habs de La Broquerie, par ce fait, accedait en finale.

Dans la série opposant les Aces aux Turbos de Transcona, l'équipe de Ste-Anne gagna trois parties consécutives au compte de 10 à 1, 6 à 5, et 4 à 1. Dans les deux dernières parties, le jeu était très serré. Vendredi dernier, les Aces ont dû compter 4 buts dans les dernières sept minutes de jeu pour sortir vainqueurs. Dimanche, Denys Paetyn a compte deux buts dans la dernière minute de jeu. Ainsi, tel que prévu, les équipes de La Broquerie et de Ste-Anne s'affrontent en finale.

DANS LA H.T.H.L.

L'équipe de St-Malo a battu les Alouettes de La Broquerie dans trois parties consécutives. Le compte etait toujours tres elevé. La dernière partie de la série le jeudi 1er mars, les Warriors comptèrent 17 fois. Les Alouettes ne répliquèrent que 3 fois. L'équipe de St-Malo attend maintenant le gagnant de la série Landmark – Ile-des-Chênes. L'équipe de Landmark a maintenant deux victoires contre un revers.

Andre Jeanson

le coin des quilles du CLUB LAVÉRENDRYE

par Clément Perreault

RESULTATS DE LA SEMAINE DU 26 février au 2 mars

SYMINGTON MEN
REG 540; Bernie Chick 533 (200); Bill Johnson 529; John Bodnar 512; René Degrave 501 (202); Walter Worobey 499; Harry Furber 498; Wolfe 491; Jerry Evans 484; Bob Baxter 477; T.H. Mathieson 475; Wally Mudio 475; Harry Sacher 474; Joe Goyman 472.

LA VERENDRYE I
DON CAMPBELL 560; Ed McCarthy 527; Mel Pollins 517 (200); Gaston Robin 498; Gilles Vallée 498; Arthur Trudeau 481; Luc Vermette 476; Phil Péloquin 445; Coke Laurin 434; Frank Kalichuk 432; A. Voyer 431.
Dames: Louise Welsh 464 (213); Gisèle Fontaine 438; Brenda Yost 413; Anna McDonell 404; Louise Vallée 401.

LA VERENDRYE II
BILL MACKENZIE 611 (236); Roger Bourgouin 579 (237, 201); Maurice Lévêque 544; R. Laplume 494; R. Trémorin 493; John Pelletier 489; Gérald Smith 449; Louis Ayotte 444; John Rusnak 442; Paul Jeanson 433.
PHILIS HARMAN 516 (206); Sheila Bradley 488; Bernice Pelletier 465; Simone Senez 463; Cécile Gray 449; Alice Deschênes 422; Gisèle Therrien 415; Hélène Lemoine 404.

LA VERENDRYE III
Hommes: Wencek 537; Armand Richard 477; Vic Lambert 472; Clément Perreault 458; Gérald Carrière 446; Albert Fouasse 445; Maurice Bourgeois 423; Renaud Paquet 417; Conrad Bourgeois 416; Pat Ricard 416.
Dames: Colette Huot 480; Irene McConnel 472; Yvonnette Richard 470; Jeanne Guyot 428; Yvette Ferland 388.

FURNASMAN
Hommes: Jack Parker 537; Ray Prieur 534; Camille Dorge 531; Allan Wright 530; Ron Dorge 521; Rudy Lipps 511; Joe Richardson 510; Frank Palz 508; Michael Arseny 497; J. Doerksen 491 (200).
Dames: Gisèle Dorge 528; Irene Sawchuk 470; Vivian Lavallée 469; M. Bolichowski 466; Lil Bethune 462; Joan Spence 460; Fran Kliewer 438; Agnès Bichon 431.

CENTRE ST-LOUIS
Hommes: Marcel Godard 497; Hal Krahn 493; Georges Speliers 463; Gilles Landry 458; Guy Chateau 451; Marc Allard 448; Richard Lambert 443; Bazil Carrière 419; Jerry Rougeau 410; Ron Thurston 402; Claude Allard 400.
Dames: Julie Bélanger 433; Léona Nolin 426; Charlotte Chateau 415; Emily Krahn 405; Millie Rougeau 396; Thérèse Landry 393; Monique Godard 390.

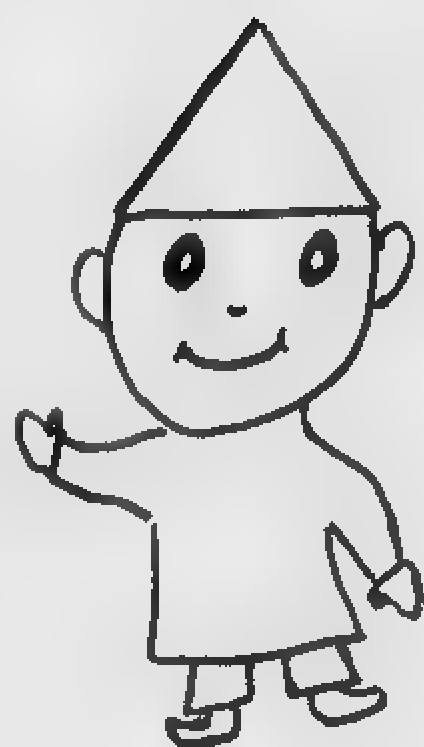
METRO MIXED
Hommes: Harry Meneer 528 (225); Bill Kopa 511; Jim Zarie 501; Bob Flood 496; Vic Csengody 488; Ralph Boyes 478; Joe Chernowski 476; Normand Boisvert 475; Mike Boes 473; Wayne Meneer 436.
Dames: Marie Linton 506 (214); Mary Zarie 439; Lorie Riel 450; Dot Tomlinson 434; Christine Cormier 434; Pat Crackston 439; Marg Bakos 431; Joan Herbus 421.

CERCLE OUVRIER
Moe Schaubroeck 573 (221); Camille Verplaetse 569 (236); Norm Brunel 568 (221); Phil Péloquin 556 (224); Robert Bazinet 556 (202); Danny Somers 547 (203); J.L. Jubinville 542; Ray Lévêque 537; Ray Brunel 530; Bob Bayer 527; Paul Marion 526; Roly Marion 522; Don Campbell 521; L. Bourbonnais 519; Paul Mousseau 506; Roland Senez 506 (201); R. Lussier 504, D. Morier 503; Bruce Kreitz 501.

Le Petit Coin

Ah! que je suis content! Chaque jour je reçois de belles lettres de mes amis. Merci pour les valentins... les histoires... et même les jeux.

Bicolo



Cher Bicolo,

Merci pour le jeu de la famille Partridge. Tout de suite quand je suis revenu de l'école, j'ai commencé à jouer avec. J'ai joué avec ma soeur Alix et elle a gagné; mais j'ai gagné la fois suivante.

Charles Létourneau,
Ottawa, Ont.

Cher Bicolo,

Merci pour la belle montre que tu m'as envoyée comme prix. Je reconnais les personnages de ma montre. Ils sont Blanche-Neige et un petit nain. Maintenant, je peux lire l'heure.

J'aime beaucoup la page de Bicolo et je fais tous les jeux, ainsi que le bricolage que j'y trouve.

Hélène Molin, 8 ans
Ile-des-Chênes, Man.

Cher Bicolo,

Merci pour mon Spirotot,

Jocelyne Danais,
Lorette, Man.

Cher Bicolo,

J'aime bien le Super Odakin que tu m'as donné.

Merci!

Annette Dufault,
Somerset, Man.

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour la belle montre-bracelet.

Jacqueline Desautels,
St-Pierre, Man.

Cher Bicolo,

Merci pour le jeu "Finance". J'aime bien les jeux.

Ton amie,

Jeanne Désilets

LES NOMS QUE NOUS CONNAISSONS



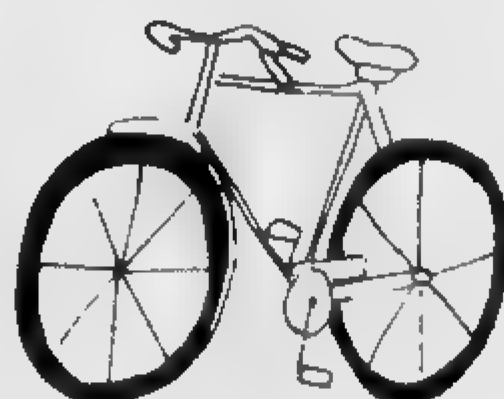
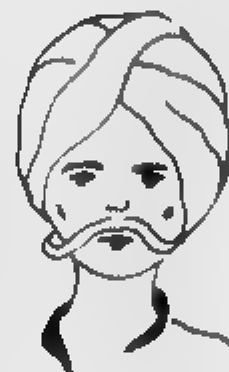
LE MONT ROYAL, DEVENU PLUS TARD "MONTRÉAL", EST LE PLUS VIEIL ENDROIT PORTANT UN NOM EN AMÉRIQUE DU NORD, AU NORD DU MEXIQUE. ON PENSE AUSSI QUE LE NOM DE NOTRE PAYS, LE CANADA, VIENT DE L'ALGONQUIN "KANATA", QUI SIGNIFIE "HUTTE".

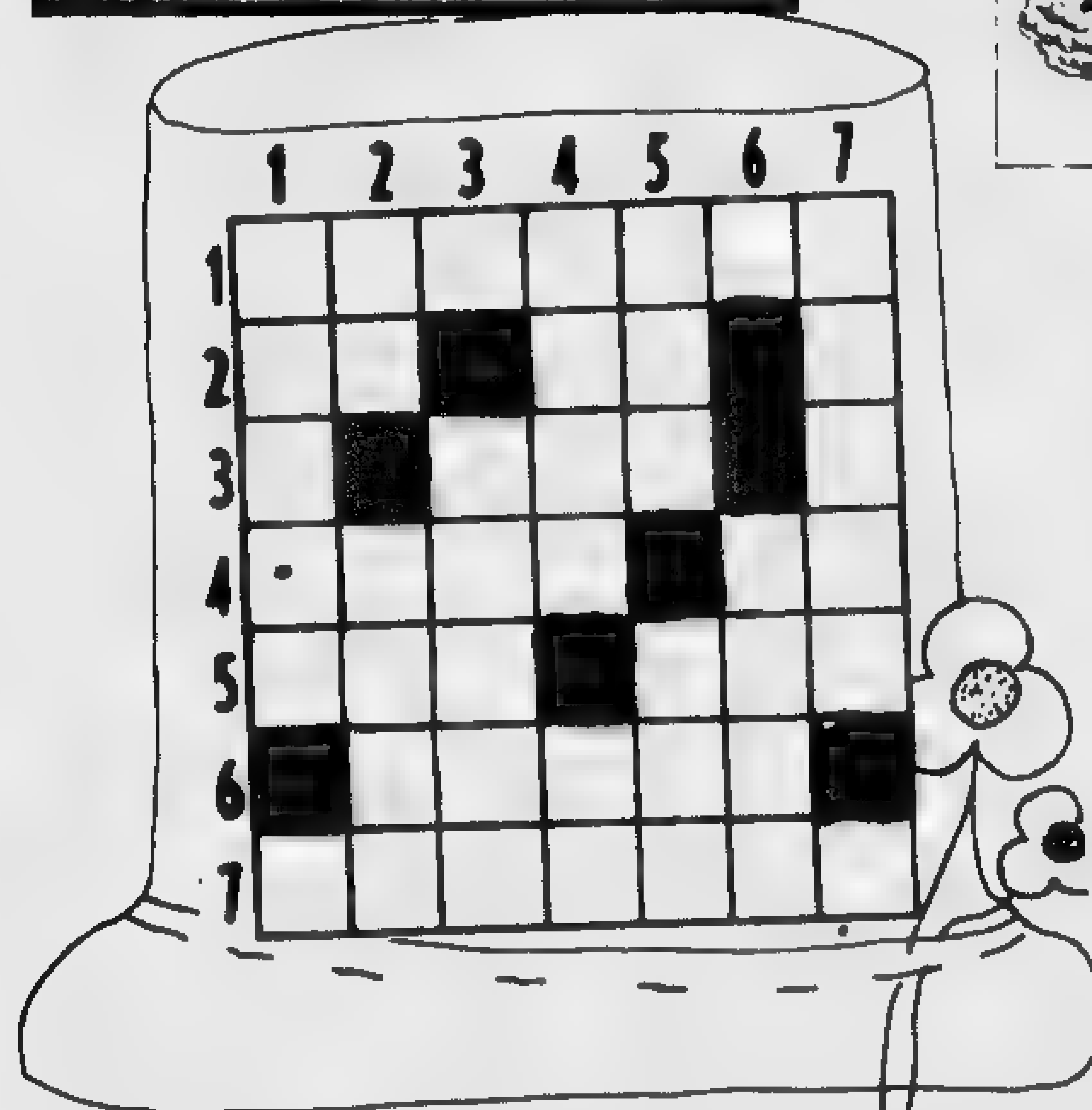
Tu dois relier chacun des mots à son image. Si tu ne sais pas les réponses, tu peux consulter un dictionnaire.





Gondole — Tutu — Bicyclette
Gong — Turban — Tricycle



Horizontale:

1-Qui font la guerre.
2-Carte à jouer — 365 jours.
3-Initiale de Nicolas — Par opposition au corps — Voyelle
4-Qui fait partie d'une oeuvre — Féminin de son
5-... de mais — Participe passé de voir.
6-Garder dans ses mains.
7-Séparer ce qui est uni.

Le gagnant d'un abonnement à La Liberté pour le mois de mars est :

No 989 — Jean-Guy Talbot, 10 ans
St-Léon, Manitoba

Verticale:

1-Contraire de maladie — Initiale de Denise.
2-Ce qui forme le squelette — Du verbe opter.
3-Initiale de Louise — Camarade.
3-Femme ou carte à jouer! — Sans vêtement.
4-Animal têtu — Boisson tirée du raisin.
6-Dans l'alphabet lettre suivant le S — Participe passé de sûri. — Coupas avec une scie — Initiale de Robert.

QUELLE SCIENCE TRAITE DE:


L'ÉCRITURE ?


DES ASTRES ?

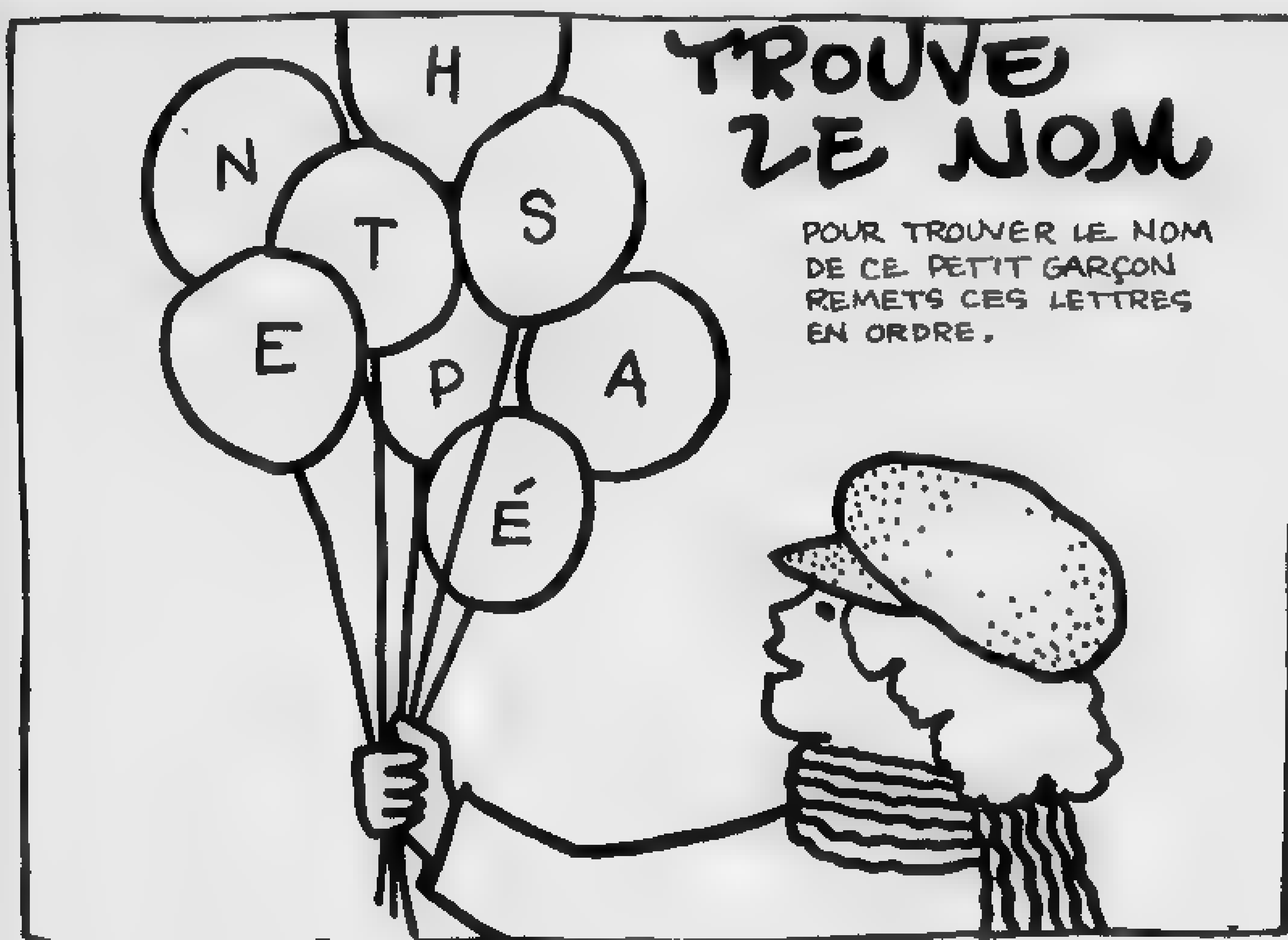

LA TERRE ?


D'HOMME ?


DES TERRES CULTIVABLES?


DE DIEU ?

VEUX-TU REPLACER LE NOM DE CES 6 SCIENCES SELON LES CASES ???
THÉOLOGIE - ASTROLOGIE - GRAPHOLOGIE - AGRONOMIE - ANTHROPOLOGIE - GÉOLOGIE



Membre gagnant :

No 608 — Paul Bohémier, 5 ans
108, av. Carrière
Winnipeg, Manitoba

Un mot aux membres suivants qui ont gagné un abonnement à La Liberté les mois passés :

Octobre '72
No 53 — Jeannine Tétrault
613, baie Pandora
Winnipeg, Manitoba

Novembre '72
No 274 — Lucien Lacasse
Otterburne, Man.

Décembre '72
No 836 — Nathalie Walker
419, Alexander
Winnipeg, Manitoba

Janvier '73
No 439 — Lisette Marcoux
60, Hull
Winnipeg, Manitoba

"Pourrais-tu me dire si tu reçois ton journal? "

1			13
	15	3	
	2	14	
16			4

Peux-tu aider Paul?

Dans un carré de 16 cases (4X4), il doit placer tous les chiffres de 1 à 16 de telle sorte que l'addition des nombres dans chaque ligne (horizontale, verticale et diagonale) donne toujours 34. La moitié des chiffres t'est déjà donnée; place les autres, et tu auras formé un "carré magique"!

Réponse la semaine prochaine.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon
Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal ____________________
Ville: ____________________
Age ________ Grade ________

LES AVEUX

22e épisode

par
LILIANE ROBIN

– J'ai rompu avec lui ce soir-là.

– Est-il indiscret de vous demander la cause de cette rupture?

Faisant taire son amour-propre blessé, elle répondit sans détour :

– J'avais découvert que Fabrice m'était infidèle et qu'il serait un mari inconstant.

Après avoir marqué une certaine hésitation, il interrogea

– Est-ce que vous l'aimez encore?

Comment admettre devant autrui qu'elle n'était pas libérée de cet amour? Cherchant à se défendre contre l'évidence, elle biaisa:

– Je ne le reverrai jamais. J'ai fait ce qu'il fallait pour cela. En réalité, j'ai donné ma démission au directeur de la C.A.S.T.E., il y a une quinzaine de jours.

Et, en quelques mots, elle l'informa de ses desseins futurs.

Lorsqu'elle se tut, d'un geste doux il ôta les lunettes qui masquaient le regard de Gilda et répéta :

– Je ne veux pas que vous partiez. Restez à Malabata. Je ne vous demanderai rien, je saurai attendre que vous soyez tout à fait apaisée. Alors, peut-être viendrez-vous à moi et pourrons-nous nous marier.

Sans en avoir conscience, elle subissait son pouvoir de persuasion. Avec le temps, pourquoi ne guérirait-elle pas d'un amour méprisé? La trahison de Fabrice devait-elle la vouer à une éternelle solitude? Claude lui offrait son amour et l'affection d'une petite Sandra, le refuge d'une maison sous le soleil où, peut-être, un nouveau bonheur pourrait éclore. Que la Providence ait lié leurs sorts au moment de son plus profond désarroi, n'était-ce pas un signe du destin?

Claude avait lâché la main et ne tentait pas de la reprendre. Elle était libre de partir ou de rester, mais elle savait que choisir de demeurer à Malabata, ce serait lui accorder la promesse d'être sa femme dans le futur et elle oscillait entre les deux partis, ne sachant lequel prendre.

Claude le savait aussi et guettait sa suprême décision. Quoi qu'il arrive désormais, il garderait toujours présente devant les yeux la vision de cet instant: le beau visage de Gilda décoiffée par le vent, son corps aux lignes pures sur lequel plaquait l'étoffe légère de sa robe d'été. Il ne désirait rien plus ardemment que l'amour de cette femme et son engagement pour l'avenir.

Enfin, quatre mots tombèrent des lèvres de la jeune fille.

– Je renonce à partir.

Une joie brutale déferla en lui, qu'il maîtrisa pour ne pas l'effaroucher.

– Je suis heureux, dit-il simplement, dans un sourire.

Il lui prit la main et ils retournèrent en silence vers la maison.

CHAPITRE X

En sortant des bureaux de la C.A.S.T.E., Patrick Lancier se dirigea vers le bar de l'aéroport.

La journée avait été exceptionnelle, belle et chaude comme aucune autre de l'année jusqu'à ce 20 juillet. Le jour n'en finissait pas de mourir, c'était comme si le ciel, au couchant, refusait de sombrer dans la nuit d'été. Rose, avec de larges espaces bleus et de fines traînées gris argent, il était si beau que le plus savant des peintres eût eu bien du mal à rendre ses tendres couleurs, à peine ternies par l'approche du soir. Longuement, Patrick avait pu l'admirer en altitude avant de redescendre à regret vers la terre avec ses passagers, deux financiers parisiens qu'il ramenait de Genève.

Lancier pénétra dans la vaste salle vitrée du bar-restaurant et aperçut Fabrice Caurane, seul à une table. Il rejoignit le pilote plongé dans la contemplation des cubes de glace qui flottaient dans son verre, et lui toucha l'épaule :

– Bonsoir ! Tu permets ?

Fabrice leva la tête, acquiesça avec indifférence et l'arrivant prit place en face de lui en disant :

– Il y a longtemps que tu es rentré?

– Une heure, environ.

– Tiens, tiens ! Pas de jupon à courtiser, ce soir? s'étonna Patrick.

Fabrice lui lança un regard noir et, au lieu de répondre, s'enquit :

– Que veux-tu boire ?

– De la bière.

Fabrice fit signe au serveur, passa la commande, et prit une cigarette dans le paquet que son compagnon tendait vers lui, en questionnant :

– D'où arrives-tu?

Patrick relata son voyage à Genève, puis interrogea à son tour :

– Et toi?

– J'ai fait un aller et retour Paris-Lille avec trois industriels.

– Compagnie intéressante?

– Je n'ai rien écouté de ce qui se disait derrière moi.

– Tu rêvais à quelque jolie fille?

– Jamais en vol. Je réserve ça pour mes loisirs !

Tout en parlant, Patrick Lancier observait son camarade. Malgré le sourire qu'il arborait derrière la fumée bleue de sa cigarette et les efforts qu'il accomplissait pour paraître insouciant, Fabrice ne parvenait pas à lui donner le change.

– As-tu des nouvelles de Gilda?

C'était la première fois qu'il se risquait à poser une question à Fabrice à propos de Gilda. Certes, comme les autres, il connaissait l'idylle des jeunes gens. Fabrice, qui était pour lui un peu plus qu'un simple camarade et un peu moins qu'un ami, ne la lui avait pas niée. De toute l'équipe, c'était avec lui qu'il s'entendait le mieux, mais cette bonne entente se limitait à la surface du terrain, car ils ne se voyaient guère en dehors de Toussus. Ils se rencontraient dans les bureaux de la C.A.S.T.E. ou au bar lorsque le hasard les réunissait au terme de leur journée de vol. Les deux pilotes avaient de l'estime l'un pour l'autre et Patrick éprouvait même une certaine amitié pour Fabrice, qui ne pouvait s'épanouir parce que ce dernier se livrait peu et ne cherchait pas à se lier davantage. Sous des dehors souriants, affables, Fabrice était difficilement pénétrable.

Pourtant, Patrick le connaissait assez pour avoir remarqué qu'il n'était plus aussi enjoué et insouciant, depuis quelque temps. Ayant appris par Jo – qui en avait acquis la certitude à Tanger – la rupture des jeunes gens, il avait compris que Gilda était la cause du changement de Fabrice. Tenait-il plus à elle qu'il ne l'avait cru? Regrettait-il d'avoir courtisé la provocante Gloria?

Patrick attendait la réponse de son compagnon avec curiosité.

– Aucune nouvelle, dit enfin Fabrice.

– Tu ne trouves pas étrange qu'elle ait donné sa démission si brusquement?

Fabrice avala une gorgée de whisky et reposa le verre sur la table :

– Parlons d'autre chose, veux-tu?

– Parler de Gilda t'ennuie?

– Elle ne fait plus partie de l'équipe. Je ne vois pas pourquoi nous continuerions à la mêler à notre conversation.

– Parce que tu étais au mieux avec elle.

– Gilda et moi c'est fini depuis six semaines.

– A cause de Gloria? questionna Lancier d'un ton neutre.

Fabrice fronça les sourcils et le regarda bien en face :

– Qui t'a mis au courant?

– J'ai des yeux pour voir. Un jour ou l'autre, le patron découvrira que tu fais des ravages dans les coeurs féminins de la C.A.S.T.E. et tu auras droit à une sévère mercuriale!

Fabrice contint sa mauvaise humeur. Ses traits se détendirent et il sourit :

– Ça te ferait plaisir, n'est-ce pas?

– Je l'avoue. Tu as besoin d'une leçon puisque l'abandon de Gilda ne te suffit pas.

Cette fois, la voix de Fabrice se fit plus acide :

– Laissons cela. Mes affaires ne concernent personne. Sache seulement que je ne regrette rien. Je me considère libre jusqu'au jour du mariage.

LE RAPPORT EST RENDU PUBLIC

Le pilote responsable de l'accident à St. James

OTTAWA — Selon le rapport divulgué à la fin de février par le ministre des Transports, M. Jean Marchand, l'écrasement de l'avion Beechcraft 18 à St. James (Manitoba), qui a entraîné la mort du pilote et des huit écoliers qu'il transportait, est attribuable à une panne de moteur et à l'impéritie du pilote face aux nécessités de la situation.

Le rapport de l'enquête du ministère des Transports sur cet accident fait état des conclusions suivantes:

- le moteur gauche de l'appareil a cessé de fonctionner juste après le décollage à l'aéroport international de Winnipeg;
- le pilote n'a pas suivi les procédures d'urgence réglementaires après la première panne de moteur;
- le moteur droit a cessé de fonctionner lorsque le pilote a fermé le robinet du sélecteur d'essence droit;
- le pilote avait été mal entraîné à l'exécution des procédures d'urgence.

L'avion, effectuant son troisième vol de la journée, devait se rendre de Winnipeg à Oxford House (Manitoba) en vol de jour, selon les règles de vol à vue.

Le pilote, M. Wilbur Scott Coughlin, âgé de 47 ans, pilotait des Beechcraft 18 depuis le 10 janvier 1972 et avait été nommé commandant-de-bord le 22 janvier. Il avait obtenu une licence de pilote de ligne au mois de mai.

Il avait été engagé par la compagnie ILFORD-RIVERTON AIRWAYS, propriétaire de l'avion, quelques jours seulement avant l'accident. Le rapport mentionne qu'"exception faite de l'épreuve de vol, d'une durée d'une heure et demie, passée avec un pilote de la compagnie, il avait été nommé pilote commandant-de-bord sans plus de formation". Le pilote ne présentait aucune déficience qui aurait pu le rendre incapable de remplir ses fonctions.

Les deux moteurs de l'avion étaient en bon état de fonctionnement et l'on n'a pu trouver aucune cause d'ordre mécanique à leur défaillance. Les communications radio entre l'avion et la tour de contrôle de l'aéroport de Winnipeg se sont échangées de façon normale. Les poids et centrage de l'aéronef ne dépassaient pas les limites admissibles.

Le rapport indique que l'avion avait décollé de la piste 13 en direction de la ville de St. James après en avoir reçu l'autorisation de la tour. À peine à 150 pieds au-dessus du sol, le moteur gauche a cessé de fonctionner.

Décrivant les procédures à suivre dans une telle situation, sur ce type d'aéronef, le rapport précise qu'il est évident que le pilote n'a pas suivi les procédures d'urgence prescrites.

La panne du moteur droit est attribuable à une manoeuvre du pilote qui a fermé le robinet d'admission d'essence. Quelques secondes plus tard, l'avion heurtait des arbres entre deux maisons sises dans une zone résidentielle, percutait le sol et prenait feu. Tous les occupants de l'appareil ont été tués dès l'impact.

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Bien que les systèmes d'information canadiens relatifs aux données personnelles soient à peu de choses près similaires à ceux de la plupart des pays occidentaux, un nombre important de leurs banques de données sont situées en totalité ou en partie au-delà de nos frontières. L'Association des consommateurs du Canada attire votre attention sur ce fait, car ces banques échappent ainsi à la législation canadienne. Le siège national de l'ACC est situé à 100, rue Gloucester, Ottawa.

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

avocats-notaires

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar,
Powerview, St-Pierre
et Winkler.

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060
Winnipeg, Manitoba
R3C 0B2

ALAIN G. HOGUE
Avocat et notaire
Filmore et Riley
1400 - 1, Lombart Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél. : 764-0633

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg.
211, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A2
204, Téléphone: 942-5263

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

JACQUES-E. ROY
B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
R2M 3L6
Tél. : 247-3964

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, RUE MARION
ST-BONIFACE, R2H 0T7
Téléphone: 947-1671

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH LAFRANCE, du village de St-Malo, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 30 mars 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 26e jour de février, A.D. 1973.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY,
TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU PAUL JOSEPH MAGNE, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, cultivateur à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 15 avril 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 1er jour du mois de mars, A.D. 1973.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY,
TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LAURETTE ELIZA TRUDEAU, du village d'Ile-des-Chênes, au Manitoba, veuve de Paul David Trudeau.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 15 avril 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour du mois de mars, A.D. 1973.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY,
TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARCIEN LOUIS REMILLARD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 1-147, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G2 le ou avant le 9e jour d'avril 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 1er jour de mars, A.D. 1973.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EUGENE LOUIS HENRI RAGOT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, fonctionnaire à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba R3B 2A2 le ou avant le 15 avril, 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour du mois de mars, A.D. 1973.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY,
TEFFAINE & MONNIN,
Procureurs de la succession

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

Larry Iwan's
HAIR'S THE PLACE
Tél. : 957-1491

dentistes

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél. : 422-5377
422-5953
R0A 1R0

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
R2H 1J5
Téléphone : 233-2111

LES PETITES ANNONCES

divers

SALLE A LOUER
Salle coquette
pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE FRANÇAISE
541, rue Giroux
R2J 0L8
Renseignements : 233-7463

PIANOS et ORGUES à Vendre
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél: 942-4231
Affilié à la Procure Générale.

CREATIVE LINGUISTIC CENTRE LTD.
Nous vous offrons :
- traduction - création
- imprimerie
- reprographie
- secrétariat
Tél. : 247-4881
111, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T2

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél.: 775-5807

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * batteries
BARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

Tél. : 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison.

CTC Tél. : 233-2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE — JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher
St-Boniface
R2H 0G3
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques :
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél. : 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André — 256-3340

garagistes

STATION-SERVICE PROVENCHER
PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim 9h00 a.m. à 6h00 p.m.

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

peintres

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
R2H 0T4
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de
la rue Tache
Tél. : 247-2353

personnel

ON DESIRE — Anciennes peintures canadiennes, à l'huile ou à l'aquarelle, pour une collection privée. Contactez Mlle St-Pierre au 947-5797.
45-443-49 C

ON DEMANDE — Ménagère pour maison de pension dans district de Norwood. Salaire très intéressant. S'adresser à Boîte 471, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
47-471 JNO

AVEZ-VOUS 25 ANS OU PLUS ?
Désirez-vous une carrière très alléchante, salaire, promotion, horizons illimités. Exige un bon caractère, et une automobile nécessaire. S'adresser à : Boîte 472, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
47-472 JNO

AURAIT BESOIN DE MAISONS de 2 et 3 chambres à coucher. Laissez-moi vous aider à vendre et à acheter une propriété. Appelez l'agent à Ideal Realty Company. Composer : 256-3065.
48-479-51 C

traiteurs

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer : 256-0101
32-444-TF

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

à louer

Rue St-Jean-Baptiste. Logis de 2 pièces. Libre. Composer : 247-7516.
48-475-48 C

Rue Dumoulin. Logis de 4 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Pour couple qui travaille de préférence. Composer 943-9024
46-467 JNO

St-Boniface. Logis de 3 pièces. Entrée privée. Réfrigérateur et poêle inclus. Composer 247-9625.
47-470-48 C

491, boul. Provencher. Logis de 3 pièces. Salle de bains et entrée privées. Pour 2 personnes seulement. $65.00 par mois. Composer 233-5543.
48-476 JNO

St-Boniface. Sans bail. Disponible le 1er avril. Logis de 1 chambre à coucher à $110 par mois. Autre logis de 1 chambre à coucher à $125 par mois. Comprend stationnement, télévision sur cable, réfrigérateur, poêle et eau chaude. Composer: 253-8846 ou 256-9366.
48-480-49 C

Idéal pour une personne ou couple désirant un logis de 3 1/2 pièces dans un petit immeuble TRANQUILLE à St-Boniface. $105.00. Poêle et réfrigérateur inclus. Garage si désiré $7.50. Composer 233-5767.
46-460 JNO

Deux logis; un de 2 pièces et un de 3 pièces. Complètement privés. Réfrigérateur et poêle inclus. S'adresser à: 248, rue Traverse.
48-482-48 C

SALLE À LOUER
SALLE ST-HYACINTHE
A LA SALLE, MANITOBA
6 milles au sud du Périmètre, route 330
Pour toute occasion
Capacité: 300 personnes
Prix raisonnable
Pour détails appelez M. Lagacé: 1-736-2945

CONCESSIONNAIRE GM
Vega
Chevrolet Nova
Corvette
Chevelle
Chevrolet
Oldsmobile
Camion
BRODEUR FRÈRES LTÉE
St-Adolphe, Man.
Tél.: local 883-2303
Wpg. 269-4603

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 3¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte



ST-BONIFACE — $14,900
Bungalow de 2 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Belle grande cuisine. Réfrigérateur et poêle inclus. Chambre supplémentaire à la cave. Appelez Claude.



ST-BONIFACE —$13,900

Maison de 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Garage. Nouvellement décorée. Comptant requis: $1,000. Appelez Claude.



PARC WINDSOR

Duplex près de toutes commodités. En très bon état. Appelez Claude.

ST-VITAL — $13,900

Maison: 1 1/2 étage. Grand lot. Grand garage chauffé servant actuellement comme atelier. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE

Joli bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, grande cuisine, soubassement complètement fini, 2 salles de bains, grand garage isolé et chauffé au gaz. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE

Ch. John Bruce. Trois lots: 50' x 126'. $4,500 pour les trois. Appelez Nap. Gagnon.



ST-BONIFACE

Bungalow de 2 chambres à coucher près du Précieux-Sang. Cave à la grandeur. Cuisine complètement renouvelée. Appelez Claude.

ST-BONIFACE

1 1/2 étage. Soubassement. 2 logis. 2 salles de bains. Tout près des écoles. En très bon état. Pourrait aussi servir comme jolie maison de famille. Appelez Nap Gagnon.

ST-BONIFACE

Maison : 2 étages. Sous-sol complet. 3 chambres à coucher, chambre supplémentaire à la cave, 2 salles de bains. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.

RUE GAUVIN

Beau grand lot dans un district de choix. Nap Gagnon.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

agents d'immeubles

ST-BONIFACE — Près hôtel de Ville. Duplex très moderne. 4 pièces, 2 chambres à coucher au 1er; 3 pièces, 1 chambre à coucher au 2e. Complètement privé. Belle salle de récréation. Grand lot de 55 pieds de frontage. Garage et auto-port. Prix très avantageux.

RUE NOTRE-DAME — Duplex très propre. Construction très solide. Revenu mensuel: $220. Garage. Prix: $16,500.

ST-VITAL — Maison de 2 étages, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Belle grande salle à manger. Plein soubassement. Chauffage au gaz. Prix: $15,900. Comptant requis: $700.00

ST-BONIFACE — Duplex 5 et 4 sur grand lot boisé. Bon revenu. Prix: $12,900 seulement.

PAUL'S

PAUL GAGNON
247-9267 256-6538

PAUL FOURNIER
256-1520

MAURICE DESROSIERS
888-2487

REALTY LTD
120, boul. Provencher

ST-BONIFACE — Lot de choix. Excellente localité pour duplex ou bungalow.

ST-ADOLPHE — Beau grand lot de rivière. 300 pieds de frontage sur rivière. 5 acres ou plus; beaux arbres. Seulement quelques lots de libres.

ST-BONIFACE — Près de l'hôpital. Bungalow très chic. 4 pièces, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de récréation. Comptant requis: $1,200.

ST-BONIFACE CENTRE — Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. En excellent état. $1,500 comptant requis. 256-1520.

AVONS BESOIN URGENT de bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Parc Windsor. Aussi, grand besoin de terrains agricoles ou fermes laitières.

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard

BOUL. PROVENCHER

Propriété nécessitant des réparations. Prix: $7,000. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire. Possession immédiate.

ST-BONIFACE CENTRE

Garage de construction en béton. Deux pompes à essence. Equipement et accessoires modernes complets; 2 "hoists". Commerce établi depuis nombre d'années. Gros chiffre d'affaires. Comptant requis: environ $25,000. Toute autre information sera donnée aux personnes intéressées. Raison de vente : santé.

ST-BONIFACE CENTRE

Magasin REDIMART (fournisseur Merchant Consolidated). Epicerie et viande. Commerce établi depuis nombre d'années. Revenu mensuel en loyer, sauf l'espace du magasin : $320. Accessoires modernes. Marchandise : environ $6,500. Comptant requis : $25,000. Balance portée par propriétaire. Livres ouverts aux personnes intéressées. Toutes autres informations seront données sur demande. Raison de vente: santé.

ST-BONIFACE PRES HOPITAL

Immeuble moderne de 14 logis. 3 pièces, 1 chambre à coucher chacun. Toujours loué à capacité. Revenu mensuel: $1,762. Dépenses annuelles: environ $5,000. Hypothèque à 8 1/2 p.c. Comptant requis: environ $25,000.

Appeler: A.AYOTTE
233-5845

ST-BONIFACE

Rue Champlain. Duplex avec logis de 2 chambres à coucher au 1er étage et logis de 1 chambre à coucher au 2e, sur lot de 50 pieds. Cave à la grandeur. Dans très belle localité. Près de tout. Pour visiter, appelez Louis Combot : 247-5918.

RUE LA VERENDRYE

Grande maison de 2 étages. Logis de 1 chambre à coucher avec foyer au salon au 1er étage nouvellement rénové. Garçonnière (batchlor suite) en plus de 3 autres chambres au 2e. Cet étage complet est loué à $155 par mois. Cette maison doit être vendue. Propriétaire déménage. Pour visiter appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Bungalow de 2 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Garage. Près hôpital St-Boniface. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot : 247-5918.

WINNIPEG

Restaurant avec bon revenu. Entreprise idéale pour jeune couple. Ouvert de 6h a.m. à 7h30 p.m. Bon chiffre d'affaires. Cinq jours et demi par semaine. Equipement moderne. 25 sièges. Pour visiter appelez Gérard Pelletier: 334-0112 ou Ray Feliers : 489-2098.

RUE DESCHAMBAULT

Prix $14,900

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. 1er étage complètement rénové. Cave à la grandeur. Doit être vendue. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot: 247-5918.

LORETTE, Man.
Belle maison. 2 chambres à coucher. Bungalow de 8 ans. 2 chambres à la cave. Trés bon état. Double garage. 16 1/2 acres de terrain. Appelez Louis Combot : 247-5918.

BUFFALO REALTY & APPRAISALS
233, av. Portage Tél.: 942-0481

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
407, rue De la Morenie

Chemin Ste-Marie, près Précieux-Sang. Maison en stuc. 8 pièces, 4 chambres à coucher. Vacante. Possession immédiate

Petite maison pour être déménagée. Complètement meublée. Prix $500.00

POUR PLUS D'INFORMATIONS COMPOSER:
Tél. : 233-5874

à vendre

Parc La Salle. Maison de 8 ans. Niveaux variés, 4 chambres à coucher, grand salon, cuisine, salle à manger, salle de récréation, 2 salles de bains complètes. Grand lot clôturé. Hypothèque à 6 1/2 p.c. Pour plus de renseignements, appelez Pierre Pineau: 256-6000 ou Alexandre Agencies: 284-5390.
41-422-JNO

Dufresne. Bungalow de 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans le salon et chambres. Cave à la grandeur. Garage. Près magasin et bureau de poste. 20 milles à l'est de Winnipeg. Composer: 1-422-5314.
47-469-49 C

DANIS REALTY
519, ch. Ste-Marie

Tél.: 247-8958



AV. MORIER — Exclusive. Charmante maison de trois chambres à coucher, salle à manger, "breakfast nook", salle de récréation et bien d'autres belles choses. Très bonne localité. Comptant requis minime: $1,200. Pour autres détails appelez Maurice Péloquin : 233-5630.

ST-NORBERT — "Townhouse" de 3 chambres à coucher, pleine cave, âgé d'un an. Plein prix: $14,500. Pour visiter appelez Réjane Lebecque: 667-3263.

RUE MORIER — Bungalow bien ... de 3 chambres à coucher. Chambre supp... sous-sol. Clôturé. Appelez Mme Danis. **VENDU**

ST-VITAL — Regal — Bungalow de 3 chambres à coucher. Lot paysagé avec arbres. Plein prix: $12,000. Pour détails appelez Claire Jopling: 253-4770.

ST-BONIFACE — Bonne maison solide de 2 étages: 7 pièces, 2 salles de bains, soubassement à la grandeur. Cours clôturée à l'arrière. Taxes basses. Prix: $18,000. Comptant requis: $1,000. Pour plus de détails appelez Mme Danis.

TRES GRANDES CUISINE ET SALLE A MANGER — PARC WINDSOR — on demande seulement $18,900 pour cette jolie maison semi-détachée, située au centre des magasins, écoles, etc. $900.00 comptant et paiements raisonnables. Contactez Aline R. Danis.

QUATRE CHAMBRES A COUCHER — 94 MORIER — $2,000 comptant vous installe dans cette maison nouvellement décorée. Tapis mur à mur dans salon, une chambre à coucher et salle de récréation. Poêle et réfrigérateur inclus. Possession: 1er juillet.

STE-ANNE, MANITOBA — 1/4 de mille du lac Riviera. 3 chambres à coucher, cave à la grandeur, une acre de terrain et un garage double. Tout cela pour $9,700.

NORWOOD — Très jolie maison ... garage, 3 chambres à coucher, grand salon, ... salle de récréation. Près du "Flood Bowl". Appelez ... Péloquin pour plus de détails. **VENDU**

Réjane Lebecque: 667-3263
Maurice Danis : 256-8836
Aline Danis : 256-8836

Jeanne D'Auteuil, rés.: 452-3936
Albert Gauthier : 247-4397

Claire Jopling : 253-4770
Léo Grouette : 233-5507
Maurice Péloquin : 233-5630

SERVICE "Multiple Listing"



Un nouvel aérobus géant et discret

Un nouvel aérobus géant - le DC 10-30, mis en service par la Swissair - attérissait au mois de décembre à Dorval, marquant ainsi la première apparition de cet appareil long-courrier en terre canadienne.

Première caractéristique de ce dernier-né: le bruit discret de ses moteurs à l'atterrissage comme au décollage. Son second trait marquant: l'absence totale de panaches de fumée lorsqu'il quitte la piste pour s'élever dans les airs.
Créé dans les usines de McDonnell Douglas, ce réacté peut accueillir 249 passagers; il est muni de trois moteurs situés, l'un sous chaque aile, et le dernier dans l'empennage.

Le DC 10-30 est, par ailleurs, le premier appareil à respecter les nouvelles normes sur les bruits supersoniques avancées par le "Federal Aviation Administration". De fait, les bruits du nouveau réacté sont inférieurs à la moyenne maximale prescrite.

Sur la photo, le DC 10-30 survole le Matterhorn; il sera utilisé pour vols de la Suisse à New York, Boston, Chicago et Montréal.

LE DC 10-30: LA DIMINUTION DU BRUIT

Les exploits de diminution du bruit du DC 10-30 ont nécessité, par contre, des déboursés importants de la part des fabricants des moteurs et de l'appareil proprement dit. Les améliorations impliquaient, en effet, des modifications au moteur même, l'ajoute de dispositifs acoustiques destinés à amortir le son et l'introduction de nacelles de moteur.

Pour saisir pleinement cette importante prouesse technique de la part des ingénieurs, il importe de donner ici quelques explications, à savoir, ce qui occasionne le bruit d'un moteur de réacté: dans un moteur turboréacté, la source d'énergie est produite par une décharge d'air chaud comprimé à travers les tuyaux d'échappement situés à l'arrière de l'appareil. Dans un moteur turboventilateur, la poussée de l'air chaud est augmentée par un processus de décharge d'air froid à travers les conduits dérivant de la turbine.

La décharge de la turbine produit un grondement sourd qui se change en un ronflement lorsque l'air chaud se mêle à l'air froid ambiant. Ce bruit, très difficile à éviter, domine le son produit par un moteur turboréacté lorsqu'il est lancé ou encore, que produisaient les premiers moteurs de type turboventilateur. Ce n'est pas le cas des moteurs mis au point pour le nouveau DC 10-30 lesquels sont appelés moteurs turboventilateurs à haut rapport de dérivation. Chez ces derniers, la poussée est obtenue par la portion dérivée de l'air et par une quantité moindre de décharge d'air chaud produite par la turbine, ce qui contribue à modifier le son. Le bruit est d'ailleurs dominé par le son du grand ventilateur propre aux moteurs à haut rapport de dérivation et par le compresseur.

Les ingénieurs du DC 10-30 ont donc modifié les bruits du ventilateur et du compresseur en appliquant un revêtement acoustique aux conduits de prise et d'échappement d'air. La longueur de ces conduits a également été augmentée pour permettre le revêtement sur une plus grande surface.

Quant au gaz d'échappement – ce long panache de fumée noire – il est provoqué par la non-combustion de particules de carburants (suie). Les mêmes ingénieurs ont mis au point une méthode permettant une combustion maximal du carburant qui nécessitait un réservoir lorsque, pour des appareils moins récents, s'effectuait l'arrêt du moteur.

Ste-Agathe ... suite de la page 7

Mais, cet enseignement doit aussi se continuer dans nos écoles élémentaires et secondaires pour donner une base de foi et des convictions religieuses solides à la jeunesse d'aujourd'hui, qui fera la société de demain. Plusieurs questions furent discutées afin de se renseigner sur la possibilité de cet enseignement au secondaire. On encourages fortement notre commissaire à voir à l'embauche d'un personnel enseignant chrétien vraiment convaincu dans nos deux écoles secondaires de la Rivière-Rouge.

C'est le vendredi 2 mars que la Chorale des Intrépides donnait un beau concert de chants très variés dans le Centre récréatif et culturel de Ste-Agathe. On reconnaissait dans la Chorale deux dames originaires de Ste-Agathe, Marcelle et Murielle Fontaine. Environ 150 à 200 personnes ont assisté et ont bien joui de la bonne interprétation de nos belles chansons canadiennes.

M. Richard Dorge remercia bien sincèrement la troupe des Intrépides au nom de la foule, et leur souhaita beaucoup de succès dans leur tournée. Il est à souhaiter que nous ayons plus souvent à Ste-Agathe des concerts aussi bien rendus.

L'assemblée générale de tous les membres du Centre récréatif et culturel de Ste-Agathe aura lieu le mercredi 14 mars, au Centre.

N'oubliez pas la soirée Vins et fromages, organisée par la Chambre de Commerce de Ste-Agathe pour le vendredi 16 mars au Centre récréatif et culturel.

Prompt rétablissement à tous nos malades hospitalisés à Morris: M. Martial Fenez, Mme Albert Péloquin, M. Edmond Joyal et M. Raymond Courcelles.

Nos félicitations aux vétérans du hockey de Ste-Agathe, qui ont vaincu les Vétérans de Niverville au pointage de 6 à 3. M. Adrien Dumesnil, Lucien St-Vincent, Terry Moore et Léo Meilleur comptèrent pour Ste-Agathe, tandis que M. René Larivière, Vernie Stianguard et E.L. Hepner comptèrent pour Niverville.

Le comité du Centre récréatif et culturel de Ste-Agathe organise une soirée récréative et dansante pour le samedi 24 mars, et y invite tous leurs amis.